

"LIMAY BOUGE AVEC VOUS ! MERCI À TOUS !"

DOSSIER

**2011 : les projets
qui font la ville**

PAGE 6

Le budget primitif
2011 sous le coup de
mauvaises réformes

Page 26

Un livre sur l'histoire de
Limay et ses habitants, à
paraître prochainement

Page 12

Transports ferroviaires :
le Maire reçu au Conseil
régional

Page 8

Notre hommage à la
Commune de Paris

Page 6

Soutien au peuple
Palestinien

Page 16





Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée, Restauration.
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. BOUTRY
2^e Adjoint au Maire
Cadre de vie, Travaux, Circulation, Commission de sécurité, Elections.
Permanence :
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
3^e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors, Transports.
Permanence :
Mercredi 15 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. NEDJAR
4^e Adjoint au Maire
Eaux, Assainissement, Traitement et valorisation des déchets.
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme NORMAND
5^e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Réussite éducative.
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous.



M. BRAMS
6^e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels, Anciens Combattants.
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
7^e Adjointe au Maire
Urbanisme, Habitat, Logement, Affaires foncières.
Permanence :
Lundi 10h à 12h
Urbanisme.
14h30 à 17h Logement.
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
8^e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Parentalité.
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme BOYER
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.

Sommaire du n°230

Budget	4
Premier budget après la suppression de la taxe professionnelle	
Investissements	6
Limay bouge pour son développement	
Environnement	10
Aménagements de la Réserve Naturelle Régionale	
Travaux en cours	14
Revue de chantiers	
Transports ferroviaires	18
Le Conseil régional et le STIF ont entendu les revendications des élus et de la population	
Services publics	20
Mise en danger volontaire	
Ce fut l'événement	24
Côté sportif, c'est l'escalade	
Histoire locale	26
« Histoire de Limay et de ses habitants, des origines à la fin du XIXe siècle » : un nouveau livre à paraître prochainement	
L'œuvre de la Commune	32
Hommage à la Commune de Paris pour le 140 ^e anniversaire de cette insurrection populaire et foisonnante d'idées progressistes	
Solidarité	35
Avec le peuple Palestinien	
Tunisie	36
Une révolution en marche	
Social	36
Séjour à l'île d'Oléron avec le CCAS et la municipalité	
Libre expression	37
Tribune libre	
Heureux et tristes événements	38
Naissances, mariages, décès	
Manifestations diverses	41
L'agenda municipal	



Une société qui ne s'occupe pas de ses « anciens » est une société sans âme !

Lors des vœux que j'ai adressés, j'ai souhaité que Limay soit « une ville plurielle et unie autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, de laïcité, mais aussi de progrès social et de solidarité ». Si tous nos services municipaux servent la population avec ces valeurs, il existe un organisme central de cette dynamique : le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.).

C'est au sein du CCAS que la population peut faire appel en cas de difficulté passagère, pour avoir un conseil ou être orientée vers les services sociaux partenaires. C'est aussi au niveau du CCAS que s'organisent différentes actions : banquet des anciens, service de portage de repas...

Le social au cœur de notre politique

Le Conseil d'Administration du CCAS, dont je suis le Président de droit (et qui est composé de

membres du Conseil municipal et de membres représentant la Société Civile), a reçu un rapport présentant l'évolution des besoins sociaux repérés sur notre ville. Ce rapport explique l'impérieuse nécessité de réorienter l'action sociale à Limay compte tenu de l'évolution du contexte actuel : vieillissement de la population, mais surtout, précarisation et paupérisation qui sont les conséquences de la politique gouvernementale !

Le Conseil d'Administration et moi-même affirmons haut et fort que nous avons l'intention de nous doter d'un CCAS qui promeut une politique sociale adaptée aux besoins qui s'expriment aujourd'hui. Plusieurs grandes décisions ont donc été prises pour 2011 :

- développement de l'animation en direction des seniors avec la mise en place de 2 animatrices,
- embauche d'un travailleur social pour aider les familles dans leurs difficultés liées au logement (impayés de loyer, insertion par le logement...),
- développement de l'information sur toutes les prestations du CCAS,
- travail avec les partenaires sur les problématiques sociales que rencontrent les gens du voyage.

Tout ceci constitue l'amorce d'une évolution importante pour

le CCAS qui sera ainsi plus en adéquation avec les besoins d'une partie de la population dans l'attente de plus de solidarité.

À Limay, on le voit, nous sommes loin de l'indifférence qu'affichent notre société et le pouvoir à l'égard de nos « anciens ».

Au moment où la ville prend de nouvelles mesures sociales pour endiguer les effets de la politique du gouvernement, celui-ci s'apprête à proposer aux personnes âgées une assurance privée pour qu'elles prennent elles-mêmes en charge leur « dépendance » future ! Comme d'habitude, ce gouvernement et ceux qui le soutiennent localement n'imaginent pas prendre l'argent là où il est, mais dans la poche des salariés et des retraités. C'est ignoble, et nous devons ensemble tout faire pour repousser une telle conception de la société !

Santé toujours, le 12 mars prochain, à 10h, devant le palais de Justice de Mantes-la-Jolie, je serai, avec d'autres élus locaux, présent à la manifestation pour exiger la réouverture de l'unité de cardiologie interventionnelle de l'hôpital de Mantes et pour refuser que les services de santé tombent dans le domaine privé.

Votre Maire
Eric Roulot

Budget primitif

Adopté par la majorité municipale le 10 février dernier (l'opposition ayant voté contre), le budget primitif 2011 est le premier budget communal à pâtir de la suppression de la taxe professionnelle et des restrictions budgétaires gouvernementales.

Budget primitif 2011

Section de fonctionnement

24 089 421 €

Section investissement

8 123 295 €

(dont un emprunt prévisionnel de plus d'un million d'euros).

Brève

Auto-entrepreneurs exonérés

Le Maire a été à plusieurs reprises interpellé par des Limayens ayant opté pour le statut d'auto-entrepreneur. Ces derniers s'étaient vus réclamer par les services fiscaux la cotisation foncière des entreprises (CFE*). Or, en vertu de l'article 137 de la loi de finances 2011, les auto-entrepreneurs et les entrepreneurs individuels exerçant sous le régime de la micro-entreprise, ainsi que les artisans déclarés auto-entrepreneurs depuis avril 2010, sont exonérés de la cotisation foncière des entreprises (CFE) de façon automatique pour l'année de création et les 2 années civiles suivantes. Les redevables ayant reçu un avis d'imposition en vertu des dispositions antérieures doivent déposer avant le 31 décembre 2011 une demande d'exonération auprès du service des impôts des entreprises dont ils relèvent.

*La CFE est l'une des 2 composantes, avec la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), et la contribution économique territoriale (CET) qui a remplacé la taxe professionnelle en 2010.

Le budget total de la ville s'élève à 32 212 716 €. Il est en baisse par rapport à 2010 (-1 046 817 €), principalement sur la section investissement du fait de la réforme de la taxe professionnelle (de sa suppression), du gel des dotations de l'État (- 700 000 € au total) et de la diminution des subventions du département ainsi que de la région (également touchés par les réformes).

À l'issue d'un effort considérable en termes de gestion, sur les dépenses, la section de fonctionnement reste à peu près identique à celle de 2010, malgré une inflation des dépenses communales de 2,8 % selon l'Association des Maires de France.

Maîtrise des dépenses

Résultat d'un véritable travail avec l'ensemble des services, la municipalité parvient à maîtriser les dépenses de fonctionnement et à juguler son évolution qui était de 5% en moyenne ces dernières années.

La perte de recettes enregistrée par la ville vient peser en négatif sur l'investissement : 8 123 295 € en 2011 contre 9 202 766 € en 2010. Preuve que la politique

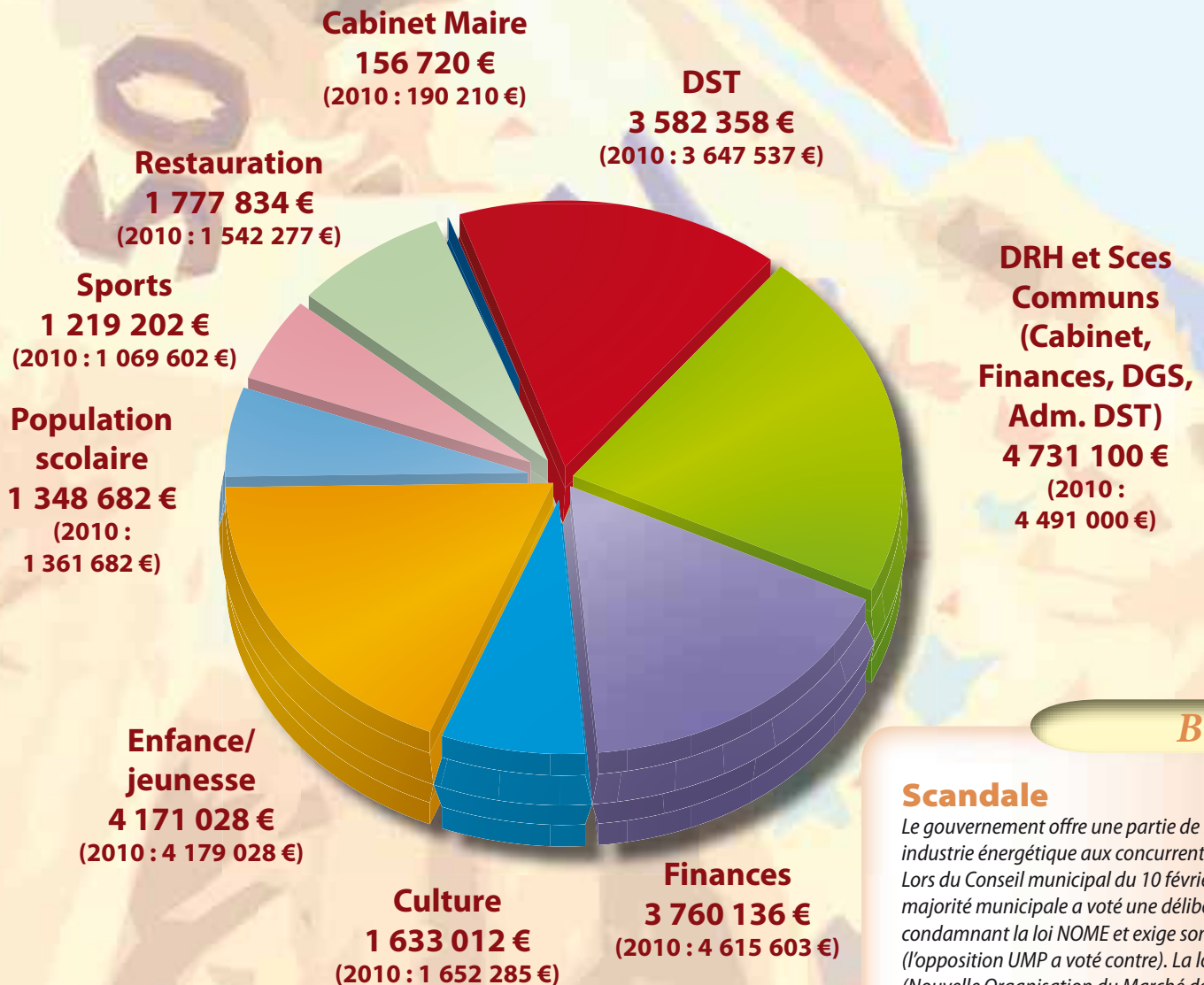
8 123 295 €
d'investissements en 2011

- 2^e tranche de la coulée verte
- Aménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville
- Travaux d'étanchéité école M. Montessori
- Toiture restaurant scolaire J. Macé (2^e tranche)
- Construction du restaurant scolaire Jules Ferry
- Remplacement du car municipal
- Revêtement du sol du complexe Guy Môquet
- Construction de la salle polyvalente F. Buisson
- Travaux école P. Kergomard
- Éclairage public
- Aménagement paysager du giratoire de la tête de Pont
- Aménagement de la réserve naturelle régionale (anciennes carrières)
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Travaux au foyer M. Baudry

poursuivie par le gouvernement pénalise le développement économique et donc la croissance.

Sur la section de fonctionnement, les charges de personnel représentent 60 %, ce qui peut paraître beaucoup au premier abord, mais se justifie par le fait que la ville compte de nombreux services en régie (enlèvement des ordures ménagères, restauration, service de l'eau...).

Dépenses de fonctionnement par services (charges du personnel comprises)



Brèves

Scandale

Le gouvernement offre une partie de notre industrie énergétique aux concurrents d'EDF. Lors du Conseil municipal du 10 février, la majorité municipale a voté une délibération condamnant la loi NOME et exige son retrait (l'opposition UMP a voté contre). La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) a été voulue par la Commission Européenne qui reproche à la France d'avoir, grâce à EDF, de l'électricité à bon marché par rapport aux autres producteurs. Pour contenter la Commission européenne, le gouvernement a décidé d'offrir un quart de la production électronucléaire aux concurrents d'EDF. Autrement dit, les français se voient spoliés parce que ce sont eux qui ont permis à notre pays d'avoir un parc de production nucléaire important. C'est au moment où les citoyens peuvent bénéficier d'un retour sur investissement que le gouvernement décide de céder au marché une partie de notre industrie énergétique. Cela aura de graves conséquences (sur l'emploi) et pour effet d'augmenter les tarifs d'électricité des particuliers, des entreprises et des collectivités locales. Pour en savoir plus, retrouvez la délibération sur www.ville-limay.fr

La taxe professionnelle est remplacée par la contribution économique territoriale (CET), elle-même composée d'une cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Cette dernière pénalise grandement les communes qui ont des industries sur leur territoire au lieu d'entreprises de services.

Parce que la ville n'aura pas connaissance avant plusieurs mois de certaines recettes liées aux nouveaux mécanismes remplaçant la suppression de la taxe professionnelle, la ville recourt à un emprunt – prévisionnel – et la date limite du vote des taux d'imposition est portée au 30 avril.

Projets en 2011 : Limay bouge

Une ville qui vit a besoin d'investir, de réaliser des opérations nouvelles, d'entretenir l'existant. C'est le choix que fait la municipalité pour répondre aux divers besoins des habitants.

Rénovation de la maison Marie Baudry

Très belle bâtisse proche de l'école Ferdinand Buisson, dédiée aux activités des plus anciens. Fin des travaux : 2012.

Une maison commune dédiée à la jeunesse

2011, c'est aussi un nouvel espace pour les jeunes, près de la Mairie, parc de la Rose-raie. Un nouvel espace doté d'un nouveau projet, d'une nouvelle équipe, de moyens supplémentaires et la création d'un BIJ pour favoriser l'emploi. Cette maison commune est dédiée à tous les jeunes de la ville.

Éducation

- Poursuite des travaux d'extension du restaurant F. Buisson.
- Démarrage en mai de la construction du restaurant scolaire et de 2 salles d'activités à Jules Ferry. Fin des travaux : mars/avril 2012.


Environnement

- Les carrières, classées récemment Réserve Naturelle Régionale pour la richesse écologique qu'elles recèlent, seront valorisées dans le cadre de la mise en œuvre d'une première tranche de travaux sur le front de taille.

- La 2^e tranche de travaux de la coulée verte sera réalisée.
- Les réseaux seront enfouis dans la partie basse de la rue du cimetière.
- La nouvelle station d'épuration du SMARD sera mise en service, et le projet de revente de l'eau épurée aux industriels deviendra opérationnel.

Rénovation de logements sociaux

De 2011 à 2013, les travaux de réhabilitation du parc social de la ville se poursuivront. Après l'achèvement des rénovations ou en cours de réalisa-



UN NOUVEL ESPACE
POUR LA JEUNESSE



tion, à la Gare, Corot, en centre-ville, au foyer AFTAM, aux Crows, les projets de rénovation des logements du 129 boulevard Wilson, des Champarts et du Village sont en bonne voie. On peut même espérer quelques investissements à la Chasse en 2011.

Pour le Sport

- Les travaux de construction d'une salle polyvalente de 1000 m², derrière la Médiathèque, s'enclencheront en 2011.
- Après avoir reçu la coupe de France d'escalade de bloc, Limay accueillera la demi-finale des Championnats de France de gymnastique féminine par équipe les 2 et 3 avril prochains.

Diversité

L'aire d'accueil des gens du voyage (Chemin latéral). La loi fait obligation aux communes de plus de 5000 habitants d'avoir sur leur territoire une aire d'accueil. Avec cet aménagement qui sera achevé fin du premier trimestre, la municipalité réaffirme sa volonté de respecter les diversités, toutes les diversités.



Répondre au besoin de logement est un devoir

La loi dite SRU (Solidarité et renouvellement urbain) a dix ans et continue d'être contournée en toute impunité par de nombreux maires. Son article 55 impose aux communes de plus de 3 500 habitants un quota de 20 % de logements sociaux, rapporté au nombre de résidences principales. Dix ans plus tard, beaucoup de villes continuent d'ignorer cette loi. Neuilly n'a que 3,58 % de logements sociaux, Vaucresson 4,46 %, Marnes-la-Coquette 6,61 %, Ville-d'Avray 5,93 %, La Garenne-Colombes 10,04 %, Sceaux 12,67 %, etc. Il manque aujourd'hui en France 1 million de logements et 3,5 millions de personnes sont mal logées. Cette pénurie alimente l'envolée des prix de l'immobilier. En refusant de construire des logements sociaux sur leur territoire, ces maires tournent le dos aux valeurs républicaines de mixité et de solidarité et font le jeu du marché. Le logement est un droit. Répondre à ce besoin, un devoir.

Commerce

- En 2011 sera lancée une large concertation sur la redynamisation des commerces de proximité du centre-ville et l'aménagement de la parcelle « Solex », proche de la gare.
- Plus de 3000 m² de commerces (non concurrents du centre-ville) vont s'installer en contrebas de Carrefour/Bricorama sur le lieu-dit des « Garennes ». L'objectif de cette zone est d'élargir l'offre commerciale sur la rive droite et de limiter les émissions de GES (gaz à effet de serre) générées par les déplacements.

Amélioration des entrées de ville

- Aménagement d'un « mur d'eau » sur le giratoire de la tête de Pont.



Emplacement futur restaurant Ferry



36 logement sociaux avenue du Stade à proximité de la RPA





Extension du restaurant F. Buisson



23 logements locatifs sociaux

Maintenir la population à son niveau

De nombreux programmes ont vu le jour ces dernières années. D'autres sont en cours de construction. Le droit au logement ne peut pas être un slogan ! Permettre aux familles et aux jeunes de se loger, d'être locataires ou propriétaires passe par la construction de logements diversifiés répondant à des nécessités. Le manque cruel de logements non seulement met de plus en plus de familles en difficulté, mais fait également flamber les prix !

Sur la période 2007/2009, il a été délivré en moyenne 101 permis par an sur la commune.

Pour maintenir la population à son niveau, il faut construire 63 logements par an en moyenne. Ne pas le faire scellerait la décroissance de la ville avec pour conséquences, une diminution des moyens et dotations et des écoles désertes... Bon an mal an, la population n'a que très légèrement augmenté, passant de 16 005 habitants en 2007 à 16 196 habitants au 1^{er} janvier 2011.

Stationnement en sous-sol à un moindre coût

Le groupe de travail « Tranquillité et cadre de vie » dans lequel sont associés des bailleurs au sein du CLSPD (le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) a obtenu des avancées significatives avec la SOVAL sur les questions de stationnement. Après avoir réalisé d'importants travaux d'aménagement dans le parking souterrain de la Résidence Robespierre (quartier de la gare), et notamment un éclairage puissant et sécurisé pourvu d'une vidéosurveillance, la SOVAL – en total accord avec l'amicale des locataires et la municipalité – propose à ses locataires un emplacement en sous-sol dont le coût est réduit de moitié (15 € par mois (au lieu de 30 €) à partir du 1^{er} mai 2011. Résoudre les questions de stationnement en surface (insoluble faute d'espace) passe par la réappropriation des parkings en sous-sol. À condition d'en réduire le loyer, bien trop élevé pour bon nombre de locataires. C'est le choix que fait la SOVAL qui, proposant un stationnement amélioré et sécurisé, anticipe les modifications urbaines à venir sur la friche « Solex » qui fait actuellement l'objet d'une étude. Une bonne idée qui pourrait être mise en œuvre dans d'autres quartiers !

Le passage au tout numérique le 8 mars

Avec le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes gratuites et d'une meilleure qualité d'image et de son. Ce passage qui interviendra le 8 mars concerne les foyers qui reçoivent les six principales chaînes nationales, et seulement ces chaînes, par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Pour continuer à recevoir la télé et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ces foyers doivent équiper leur poste de TV d'un adaptateur TNT ou acquérir une TV TNT intégrée. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception de la télévision numérique : le câble, le satellite, l'ASDL, la fibre optique.

Renseignement au 0970 818 818 et sur le site internet www.tousaunumerique.fr

La Réserve Naturelle se découvre

Quels sont les projets pour la Réserve Naturelle Régionale en 2011 ?

Sophie Leroux :

Les anciennes Carrières à Limay ont été classées en Réserve Naturelle régionale par une délibération du Conseil régional du 22 octobre 2009. Ce site porte désormais le nom de Réserve Naturelle Régionale du site géologique de Limay. Ce classement permet d'améliorer la connaissance du site, de créer un statut juridique de protection à ce site de très fort intérêt patrimonial et d'offrir une meilleure accessibilité du public tout en respectant les équilibres écologiques.

Les aménagements en 2011

Maintenant que le site est classé, le principe d'aménagement retenu est celui d'un espace à vocation essentiellement naturelle. Les éléments les plus remarquables feront

l'objet d'une mise en valeur écologique et pédagogique. La réalisation des aménagements est prévue sur plusieurs années. Les premiers travaux sont ceux de l'aménagement et la sauvegarde du patrimoine géologique : création d'un observatoire à l'entrée du site, une mise en valeur pédagogique de 4 à 5 coupes géologiques, création d'un belvédère afin d'observer le paysage sur la vallée de la Seine et d'un bac à sédiments pour permettre la découverte des roches et des fossiles.

Cette année plusieurs sorties, environ une par mois, sont proposées au public entre le mois de janvier et le mois d'août. Ces visites sont gratuites. Il suffit simplement de s'inscrire auprès du service technique. Une visite a déjà eu lieu le 16 janvier sur la découverte de l'intérêt géologique du site. Elle a rempor-

té un grand succès avec de nombreux participants. Ces sorties permettent de découvrir la géologie du site, les différentes espèces de plantes (le site possède 370 espèces végétales dont certaines sont très rares), ou encore d'observer les oiseaux ou les autres espèces animales. Un guide, qui est un intervenant du PNRVF, de la SESNMV ou de la LPO anime la visite. Des ateliers de construction de nichoirs et des jeux de piste permettent à chacun, adulte ou enfant, une participation active. On peut également se promener au clair de lune pour y rencontrer les oiseaux nocturnes tels que la chouette et le hibou. De nombreuses sorties sont également organisées avec les écoles et avec le centre de loisirs. Les enseignants et les animateurs font observer la nature au cours des saisons afin que les enfants puissent ensuite travailler et produire une trace de ces sorties.



Sophie Leroux, Conseillère municipale, déléguée au PNR (Parc Naturel Régional) où elle représente la ville. Elle a en charge, avec Mickaël Boutry, la Réserve Naturelle Régionale.

Internet : un phénomène devenu monde !

La France compte 20 millions d'abonnés à Internet en haut débit, dont 92% via l'ADSL. Les autres recourent à des solutions alternatives comme le câble ou le satellite, et seulement 400 000 internautes bénéficient du très haut débit. Le déploiement de la fibre optique devient un enjeu crucial pour l'avenir. Mais les investissements de l'État seront-ils à la hauteur des besoins ?

Plus de la moitié des Français se connectent à Internet tous les jours et passent en moyenne quinze heures par semaine sur internet. La plupart des adolescents sont internautes alors qu'à partir de 70 ans, seulement 20 % des Français surfent sur internet. 19 millions de Français sont inscrits à au moins un réseau social. 11 millions, dont 57 % des adolescents s'adonnent aux jeux en réseaux. 44 % des internautes achètent régulièrement en ligne, et un nombre croissant de Français effectuent des démarches administratives via internet. La toile, pardon, le web ou le net, est devenu l'outil technologique, le médium incontournable dont on ne peut plus se passer ou presque ! Son poids dans notre

société s'accroît un peu plus chaque jour. Internet, c'est l'accès à l'information, à la connaissance, le partage, les réseaux, et dans certains pays, un vecteur de liberté... avec aujourd'hui, 2 milliards d'internautes dans le monde !

Que les opérateurs investissent

Être correctement connecté à Internet en haut débit, voire en très haut débit est d'une évidente nécessité. Des opérateurs annoncent qu'ils vont investir des sommes importantes dans le déploiement de la fibre optique et ainsi permettre à des millions d'internautes d'accéder le plus largement possible à l'ensemble des services qu'offrent Internet et les technologies de l'Information et de la Communication

- Haut débit : on considère qu'un usager dispose du haut débit à partir du moment où celui-ci dispose de la possibilité de souscrire à une connexion supérieure ou égale à 2 Mbit/s.
- Très haut débit : on considère qu'un usager dispose du très haut débit à partir du moment où celui-ci dispose de la possibilité de souscrire à une connexion supérieure ou égale à 50 Mbit/s.
- Bit par seconde (Mbit/s/kbit/S.) : unité de mesure du débit d'information sur une ligne de transmission de données. On parle ainsi de kilobit par seconde (kbit/s) ou de mégabit par seconde (Mbit/s).



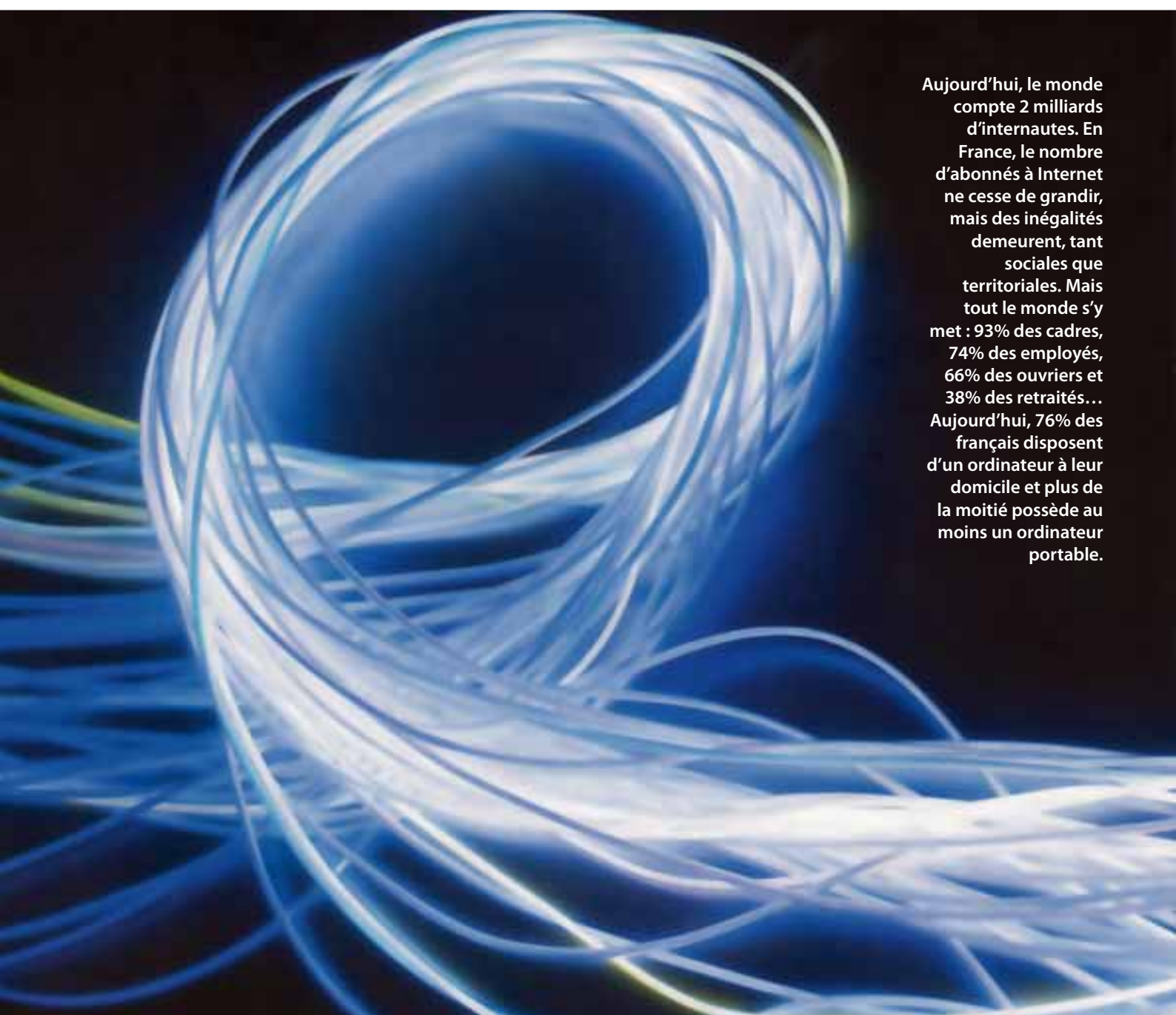
et demain les images en 3D. Ceci étant, il y a encore trop d'inégalités territoriales, selon que l'on est urbain ou rural. Des zones dites « blanches » existent, où l'accès à Internet via l'ADSL est impossible, faute d'infrastructures. Des internautes sont contraints de surfer en bas-débit (56 Kbits), ou de s'abonner à Internet par satellite. Certes des technologies sans fil de type 3G, 3G+ existent pour compenser l'absence ou la médiocrité de l'ADSL dans ces certaines zones. Il n'en demeure pas moins que la France accuse un retard dans ce domaine du haut débit, retard qui fait craindre une « fracture numérique » et auquel s'ajoutent les dysfonctionnements dont pâtissent bon nombre de foyers dans de nombreuses villes ou quartiers,

comme dans les Hauts-de-Limay (vitesse et qualité restreintes, insuffisance de débit, qualité de l'image médiocre, etc.). Bref, l'inégalité d'accès au haut débit est un fait. Raison de plus pour qu'un effort considérable soit fait dans le déploiement de la fibre optique.

Le temps des modems est déjà loin

Les modems, c'était dans les années 1995. En ce temps-là il était difficile de télécharger de la musique... Dès la fin des années 90, le haut débit est venu bouleverser la donne, la société tout entière, et le monde. Certes la couverture ADSL (haut-débit) de la France s'est améliorée en quelques années. Aujourd'hui, tous les centraux

téléphoniques sont équipés d'au moins un DSLAM capable de délivrer l'ADSL aux abonnés. Si tous les NRA (nœuds de raccordement abonnés) sont équipés pour l'ADSL, cela ne signifie pas que toutes les lignes téléphoniques raccordées sont pour autant éligibles à l'ADSL. Par ailleurs, le niveau d'équipement des répartiteurs téléphoniques est loin d'être homogène et suffisant. Aujourd'hui, le haut débit est fourni via les lignes de téléphoniques en cuivre d'une portée et d'une vitesse restreintes. Autrement dit, à l'aide des fils datant du XXe siècle ! Il est tant d'investir. Des régions et des départements se lancent dans le déploiement de la fibre. Des opérateurs aussi, qui ont compris leur intérêt.



Aujourd'hui, le monde compte 2 milliards d'internautes. En France, le nombre d'abonnés à Internet ne cesse de grandir, mais des inégalités demeurent, tant sociales que territoriales. Mais tout le monde s'y met : 93% des cadres, 74% des employés, 66% des ouvriers et 38% des retraités... Aujourd'hui, 76% des français disposent d'un ordinateur à leur domicile et plus de la moitié possède au moins un ordinateur portable.



Ce retard doit le plus rapidement être comblé par la fibre optique. Il s'agit ni plus ni moins d'un défi crucial pour l'avenir !

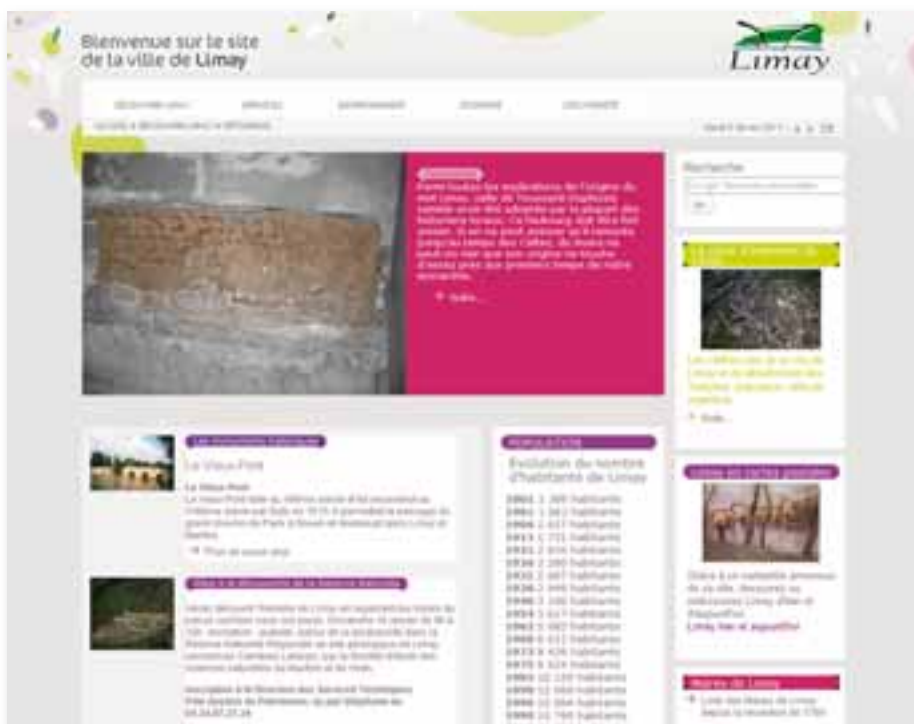
Le très haut débit matérialisé par la fibre optique concerne encore une minorité d'internautes (400 000 environ). Les offres FTTH, c'est-à-dire jusqu'au domicile de l'abonné ne concernent qu'une toute petite minorité (90 000). Seulement une cinquantaine de villes et 36 000 immeubles sont raccordés à un réseau de fibre optique. C'est peu, trop peu quand on sait, par exemple, que le Japon compte déjà 20 millions de foyers fibrés ! À l'instar de l'électricité au XXe siècle, les réseaux de télécommunication à très haut débit sont appelés à jouer un rôle essentiel dans tous les domaines de la société. Or, dans le domaine, on ne peut se permettre de figurer loin derrière la Corée du Sud !

La fibre pour tous d'ici 2015 !

Le Président de la République a dans ce domaine fixé des objectifs ambitieux pour le déploiement des réseaux à très haut débit pour notre pays. 70 % de la population devront être raccordés au très haut débit en 2020, et 100 % d'ici 2025. Pour atteindre cet objectif, 2 milliards d'euros de l'emprunt national seront affectés au déploiement de la fibre optique. Ceci étant, on estime qu'il faudrait 1 milliard par an jusqu'en 2025, d'où l'idée de certains députés de la majorité de créer des nouvelles taxes qui seraient payées par les usagers !

Bien que l'ADSL soit aujourd'hui encore la technologie d'accès dominante à Internet haut-débit, c'est bel et bien la fibre optique qui dominera le marché dans quelques années.

- A Limay, la municipalité a dès le début des années 2000 saisi toute l'importance d'Internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Dans les écoles du premier degré, des tableaux numériques ont été installés.
- En créant les Cyberespaces, il y a 8 ans, la ville de Limay ouvrait des espaces de liberté jusqu'alors inédits et inaccessibles au plus grand nombre. Aujourd'hui, si les Cyberespaces sont beaucoup moins fréquentés, la raison tient au taux d'équipement des ménages (nombre d'ordinateurs et de connexions). On estime à 2300 le nombre d'Internautes à Limay, soit environ 40 % des foyers.
- En 2005, la municipalité créait son site officiel. Un site aujourd'hui visité par des milliers d'internautes, site qui apporte de très nombreuses informations et services à la population.
- Les TIC, les Technologies de l'Information et de la Communication se sont largement diffusées dans toutes les couches sociales. Cependant, notre pays devra accélérer ses efforts en faveur du déploiement de la quatrième licence de téléphonie mobile de troisième génération (haut débit mobile), de l'attribution des licences de téléphonie mobile de quatrième génération (très haut débit mobile), du déploiement de la fibre optique (très haut débit fixe).
- Plus de 20 millions de foyers français bénéficient d'une connexion à haut débit (allant de 2 Mb – mégas bits/seconde - à 10 Mb/s). Tous les utilisateurs en conviennent : il faut impérativement aller plus loin, et plus vite... Les pouvoirs publics en sont conscients. C'est pourquoi un programme de déploiement du très haut débit a été lancé. Avec le très haut débit, c'est une vitesse de connexion allant jusqu'à 100 Mb/s.
- Diverses techniques permettent d'apporter la fibre optique au plus près des maisons et immeubles, mais le « dernier kilomètre » est en cuivre, avec les baisses de performances qui en résultent. Ainsi, il y a le FTTH : la fibre optique jusqu'au voisinage. FTTC : jusqu'au trottoir. FTTB : jusqu'à l'immeuble. FFTH : jusqu'au domicile, le meilleur, mais également le plus coûteux !



Quartier de la gare, rue Maximilien Robespierre (Soval)

Construction de 20 logements sociaux en collectif. Parking en sous-sol : 19 places de stationnement et 1 stationnement extérieur pour handicapé. 6 T2, 9 T3, 3 TA, 2 T5.



Avenue de la Source

Projet : 35 logements collectifs locatifs sociaux (Opievoy), 36 places de stationnement en surface et 10 boxes et 8 en sous-sol commun. Bâtiment R+1+Combles.

Réhabilitation du foyer AFTAM

Au terme de ces importants travaux : 195 logements entièrement neufs. Coût de l'opération : 8,2 millions d'euros. Fin des travaux début 2012.



Résidence des Croms

Réhabilitation en cours de 144 logements de la Résidence des Croms (Opievoy).



Clos Saint Aubin

Construction de 59 logements sociaux et de 76 logements en accession « Clos Saint Aubin » – Nexity -, rue Nationale/rue de la Truanderie.

Foyer d'Accueil Médicalisé

Construction par le Syndicat Intercommunal d'Établissements pour Handicapés du Val de Seine du futur Foyer d'Accueil Médicalisé avenue Édouard Fosse, près de Sésame Autisme et de la MAS.



Aire d'accueil

Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage (Chemin latéral) comme l'exige la loi pour les villes de plus de 5000 habitants.

Villas en Seine

Les travaux viennent de démarrer pour la « Villa en Seine » par Interconstruction. Programme qui comprend 12 maisons de ville pour personnes âgées, 36 logements sociaux en collectif (gestion IRP), et 21 maisons en accession sociale à la propriété. Pour ces 26 maisons, la ville a apporté une aide financière aux familles remplissant les conditions pour être propriétaires. Le projet se situe près de la RPA Jeanne Belfort sur le terrain dit « Lejosne », avenue du Stade/rue Jean Macé.



Église Saint-Aubin

Pose de nouvelles gouttières à l'église Saint-Aubin pour préserver la rénovation réalisée par la ville à l'intérieur de l'église.



Locatif social

Construction de 27 logements collectifs et de 4 maisons en locatif social (Antin Résidences) 2, avenue de la Paix, 25, rue de la Faïencerie, et 3, rue Farouille.



Saint-Sauveur le GR11

Réfection entreprise par la ville du Chemin de Gisors qui part de la Sente des Moussets et rejoint le parking du parcours sportif.



Centre de loisirs

Gros travaux
d'assainissement
au Centre de loisirs
Édouard Fosse.

Réhabilitation des logements Emmaüs

Démarrage de la réhabilitation
des logements Emmaüs du 129 du
Président Wilson.



Revendication grandissante pour de meilleurs transports sur la rive-droite

À leur demande, plusieurs élus de villes de la rive-droite ont été reçus au Conseil régional par des conseillers techniques de Jean-Paul Huchon, président de la région et du STIF (syndicat des transports d'Île-de-France).

La rencontre a eu lieu le 21 janvier dans les locaux de la Région à Paris. Venus en nombre, les élus*, dont Eric Roulot, Maire de Limay, accompagnés de représentants de l'association des usagers de la rive-droite, ont réclamé de meilleures conditions de transports ferroviaires, et notamment des trains supplémentaires et plus rapides, pour les usagers du service public habitant la rive-droite. Les conseillers techniques et responsables de la région et du STIF ont reconnu la légitimité des demandes et entendu les arguments en faveur de la rive droite. Ils se sont engagés à faire réaliser une étude par le STIF sur la ligne de la rive-droite du groupe 6 et à réactiver le Comité de lignes (qui comprend des élus). Si des alternatives existent pour mettre en place des trains supplémentaires et plus rapides pour rejoindre Paris Saint-Lazare, cela ne pourra se faire avant 2013. Entre-temps, un nouveau cadencement (des changements d'horaires) sera mis en œuvre en 2012. Pour le Maire, cette rencontre avec

le STIF a été positive mais ne constitue qu'une étape. C'est la raison pour laquelle la municipalité de Limay a également lancé une carte-pétition pour que ces exigences d'amélioration des conditions de transports ferroviaires deviennent l'affaire du plus grand nombre. Sur cette question qui concerne des milliers d'usagers, et qui rencontre un écho grandissant et favorable, d'autres initiatives seront prises et notamment l'organisation d'une réunion - souhaitée par Eric Roulot - qui rassemblerait les élus des villes de la rive-droite et de la rive-gauche, ces dernières étant confrontées à un engorgement automobile et à des difficultés de circulation et de stationnement de plus en plus problématiques.

**Composaient la délégation : Eric Roulot, Nicole Bock, Julian Eclancher (chargé des transports pour la ville de Limay), Mme Anne-Marie Malais, Maire-adjointe de Gargenville, M. Perrault, Maire-adjoint, d'Issou, M. Philippe Ferrand, Maire de Juziers, Mme Séné, Maire d'Evécquemont et Conseillère régionale), M. Jocelyn Reine, de Communauté de Communes Meulan, en charge des transports, Mme Barbier et Mme Bermont, Association des Usagers Rive Droite.*

Une pétition pour réduire le temps de trajet domicile/travail

Le 17 janvier en gare de Mantes-la-Jolie, le Maire et les élus sont allés au-devant des Limayens qui prennent quotidiennement le train pour leur proposer de signer la pétition exigeant de meilleurs transports ferroviaires et des trains plus rapides sur la rive-droite et notamment à partir de la gare de Limay. L'initiative a reçu un très bon accueil et plus de 150 cartes-pétitions ont été signées. À ce jour, ce sont près de 300 cartes-pétitions pour de meilleurs transports qui ont été enregistrées en Mairie.



Recyclage de la matière

RECYC MATELAS EUROPE installée dans le Port de Limay intensifie sa spécialité.

Installée depuis octobre 2010 dans la zone portuaire de Limay, l'entreprise Recyc Matelas Europe est la première entreprise de ce type en France. Spécialisée dans la destruction et la valorisation des matelas et sommiers, elle traite aujourd'hui plus de 10 000 pièces par mois et envisage de passer à la vitesse supérieure en mai 2011 avec 15 000 pièces, voire 18 000 pièces par mois. La matière recyclée (bois, coton, métal, mousse, etc.) est ensuite revendue. 95 % des matières d'un matelas et d'un sommier



sont recyclables, or il n'existait jusqu'à ce jour aucune alternative en France pour valoriser ces déchets qui finissaient leur vie dans les déchetteries avant d'être enfouis. Grâce à des solutions innovantes,

Recyc Matelas Europe est une alternative écologique très importante quand on sait que 5 millions de matelas et sommiers sont enfouis chaque année en France (75 000 tonnes) et que la biodégradation d'un matelas demande 100 ans !

Brèves

Le saviez-vous ?

Depuis plus d'un an, le bulletin municipal « Limay Informations » est imprimé sur du papier recyclé PEFC – label écologique. Et depuis janvier 2011, c'est une entreprise installée à Limay – FJD – qui maquette le bulletin municipal et autres documents.

Préfiguration de la Communauté de Communes

Le SMARD étend sa gestion au territoire du SIVOM (Fontenay-Saint-Père et Guitrancourt). Le passage de l'assainissement en gestion publique sous la responsabilité du SMARD de Limay va se traduire par une économie annuelle de 114,46 € HT pour chaque usager de Fontenay-Saint-Père et de Guitrancourt ! Le 1er janvier 2011, le SMARD a mis fin au contrat avec VEOLIA sur le territoire du SIVOM et étendu à cette occasion sa gestion du service en régie aux villes du SIVOM. Les résultats seront immédiats pour les usagers de ces villes, puisque la redevance assainissement passera de 1,79 € HT/m³ en 2010 à 0,994 € HT/m³ en 2011, soit une diminution de 45 %. Ce passage en régie donnera également lieu à la suppression de l'abonnement annuel au service d'assainissement qui était en 2010 de 22,06 € HT par an par abonné. Au total, pour 120 m³ d'eau consommés (moyenne pour une famille de 4 personnes), l'usager qui payait 317,26 € HT sur l'année 2010, ne payera plus que 202,80 € HT pour 2011 (redevances Agence de l'Eau comprises), soit une économie annuelle de 114,46 € HT ! Ce rapprochement du SIVOM avec la ville de Limay, via le SMARD, préfigure ce que peut être la future et souhaitable « Communauté de Communes du Vexin Français », avec des services publics performants, mutualisant les moyens et maîtrisant les coûts, et n'ayant de comptes à rendre à aucun actionnaire.



Services Publics *en danger*

Les attaques contre les services publics ne sont pas une lubie. Aujourd'hui, cette casse des services publics est organisée et planifiée. Le gouvernement s'emploie depuis des années à dégrader les services publics en les privant de moyens humains, puis feint de déplorer qu'ils n'obtiennent pas de bons résultats ! Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ! Ainsi s'insinue la privatisation rampante, la casse des services publics au nom d'intérêts mercantiles !

Casse de l'école, enfants sacrifiés

Dans les Yvelines, la rentrée scolaire s'annonce catastrophique avec 210 suppressions de postes. Alors que les écoles maternelles et élémentaires devraient accueillir 824 élèves supplémentaires, ce sont 43 postes

d'enseignants qui sont supprimés. Idem pour les collèges qui perdraient 49 postes alors qu'ils accueilleront 140 élèves supplémentaires. Dans les lycées, ce sont 118 postes qui devraient disparaître, auxquels s'ajoute la suppression de plusieurs centaines

d'heures d'enseignement. Dans de telles conditions, comment prétendre offrir à chaque élève du premier et second degré, toutes les chances de réussite ? Où sont les moyens pour l'école tant annoncés par le ministre de l'Éducation ?

Le collège A. Thierry est-il menacé de sortir de la Zone d'éducation prioritaire et de se voir privé de moyens ?





La Poste dans le maelström de la compétitivité

Suppressions d'emplois, non-remplacement se traduisent par une surcharge de travail, et au final par une dégradation du service. Deux chiffres suffisent : 13 800, c'est le nombre de départs non remplacés à La Poste en 2010. 50 000, c'est le nombre de suppressions de postes prévues d'ici 2015 ! À Limay comme ailleurs, La Poste réduit ses effectifs. Qui dit moins de facteurs, dit moins de temps pour acheminer les courriers jusqu'à leurs destinataires, surtout lorsque les courriers adressés sont imprécis. Lorsque les facteurs n'étaient pas encore pris dans cette course de vitesse et de stress qui est la leur aujourd'hui, ils recherchaient la bonne boîte à lettres dans le bon bâtiment. Cette période est aujourd'hui révolue au nom de la compétitivité ! Par conséquent, il convient d'indiquer clairement sur votre courrier le n° de la rue et surtout du bâtiment lorsqu'il s'agit d'une résidence ou d'immeubles !

La Sécurité sociale instaure la double peine aux malades

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 sonne comme une véritable double peine pour les malades. Le gouvernement a décidé de faire supporter aux malades et aux plus fragiles

les déficits sociaux. Baisse de la prise en charge des médicaments dits « vignette bleue » de 35 % à 30 %, des dispositifs médicaux, de 65 % à 60 %, relèvement du seuil de plafonnement de la participation des assurés aux soins hospitaliers, passant de 91 € à 120 € ! Alors que l'assurance maladie se réduit comme peau de chagrin, le coût d'une complémentaire santé devient insupportable. Les tarifs ne cessent d'augmenter. Résultat, des

jeunes rencontrent des difficultés pour se soigner et bon nombre d'assurés y renoncent carrément. Chacun est renvoyé à sa responsabilité personnelle devant la maladie. Or, la Sécurité sociale repose (reposait ?) sur la solidarité nationale, sur une prise en charge par la collectivité. Système qui a montré son efficacité économique et sanitaire durant des décennies. Avec la casse de la Sécurité sociale se profile l'assurance privée !



UN NOUVEL ESPACE POUR LA JEUNESSE

Un espace dédié entièrement aux jeunes et privilégiant l'écoute, l'égalité d'accès à tous à la culture et aux loisirs.

Un BIJ (Bureau Information Jeunesse succédant au PIJ actuel).

Un nouvel espace animé par l'équipe de la MDJ composée de quatre animateurs qualifiés et d'un responsable.

Un lieu répondant aux besoins des jeunes dans leur diversité.
Un nouvel espace public pour et au service de la jeunesse.

Des activités et des animations de proximité dans les quartiers.

Une nouvelle structure.
Un nouveau projet.
Un accueil et une écoute améliorés.

**LA MAISON DE LA JEUNESSE (MDJ)
INSTALLÉE DANS L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE,
PARC DE LA ROSERAIE PRÈS DE LA MAIRIE.**



CHRISTIAN RECUPER

Récupération Fer et Métaux



- Achats et Récupération de Fers et Métaux
- Démolition Automobiles et Poids Lourds
 - Démolition et débarras d'usines
 - Location de Bennes
- Enlèvement d'épave gratuit

Tél./Fax : 01 30 42 85 15

Port. : 06 07 91 36 84

54 Chemin des Sirettes - 78710 ROSNY SUR SEINE

christian.recuper@wanadoo.fr



Récupération de produits recyclables

Papier - Cartons - Archives - Bois
Plastiques - Métaux Ferreux
Métaux non Ferreux
Enlèvement et gestion de déchets tels que
Branchages, Terres et Végétaux

Gestion de déchets à éliminer

Déchets du bâtiment - TP - Gravats
Démolition etc...
Déchets industriel (DIB)
Chargement possible par nos soins à l'aide
de matériel adapté.



Respecter l'Environnement
c'est pour le bien être
de chacun.



Acheminement des
déchets dans sites Agrés



Découvrez Prochainement

Zone des Marceaux à Rosny sur Seine
rue Gustave Eiffel

les Service que nous mettons en oeuvre pour éliminer vos
déchets aciers et métaux, dans le respect de l'environnement
et des normes en vigueur.



Tous Travaux Publics & Privés

- ◆ Assainissement
- ◆ Terrassement
- ◆ Voirie

Agence YVELINES

Centre NORD : Route de MEULAN - 78520 LIMAY
☎ 01 34 77 20 28 - ☎ 01 34 78 62 70

Centre SUD : 56, Av. Roger HENNEQUIN - 78190 TRAPPES
☎ 01 34 82 74 00 - ☎ 01 30 50 30 11



Ile-de-France
Normandie

Coupe de France d'escalade bloc

Les grimpeurs ont gravi les sommets

La Coupe de France d'Escalade organisée par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et la ville de Limay a réuni 380 jeunes compétiteurs et compétitrices venus de toutes les régions de France. Une compétition qui s'est déroulée dans une superbe ambiance les 15 et 16 janvier au gymnase Guy Môquet. Cette grande manifestation sportive que la ville a souhaité accueillir a été un véritable succès. Succès populaire pour cette discipline encore trop peu connue et parfois ignorée des médias, mais aussi magnifique spectacle offert par les grimpeurs, passionnés d'escalade. Cette manifestation sportive avait été précédée par des journées découvertes en direction des élèves du premier et second degré et du milieu associatif. Initiative municipale qui avait pour but de faire connaître cette discipline qui compte des milliers d'adeptes. Bravo pour tout le travail réalisé par l'ALJ Escalade superbement managée par son président, Bernard Corbon ! Aujourd'hui, la FFME compte 78 000 adhérents. Fondée en 1945, elle assure la promotion et le développement en France de six activités sportives : l'Escalade, l'Alpinisme, le Canyonisme, la Randonnée Montagne, la Raquette à Neige et le Ski-alpinisme.

Les résultats

Coupe de France seniors de bloc

Seniors Hommes : **François Kaiser 1^{er}**

Seniors Dames : **Mélissa Le Nevé 1^{re}**

Coupe de France jeunes de bloc

Juniors Hommes : **Sébastien Valran 1^{er}**

Juniors Dames : **Fanny Gilbert 1^{re}**

Plus d'information : www.ffme.fr/escalade



Ça s'est passé à Limay



Un nouveau livre sur l'histoire de Limay, à paraître bientôt !

Les historiens Michel Boulier et Christophe Eberhardt* se sont longuement penchés sur le passé de Limay. De leur travail, ils ont fait une somme de plus de 400 pages.

Un livre d'une époustouflante richesse dans lequel ils font revivre Limay, de l'antiquité jusqu'aux dernières décennies du XIXe siècle, en passant par la Guerre de Cent Ans, la Révolution, l'Empire... Des chapitres entiers sont consacrés à l'histoire religieuse de Limay, aux monuments, de même qu'à l'éducation. Mais ce sont aussi et surtout les mentalités et la vie privée de nos aïeux et de nos très anciens ancêtres qui sont portées à notre connaissance dans cet ouvrage qu'en avant-première, l'un des auteurs, Michel Boulier nous présente brièvement.

Pourquoi un livre écrit à quatre mains sur l'histoire de Limay ?

Pourquoi écrire aujourd'hui l'histoire de Limay ? Il est certain qu'en arrivant pour la première fois aux archives de la mairie à la fin de l'été 2001, nous ne pensions pas rédiger un jour un ouvrage sur le passé de cette commune qui n'était alors pour nous qu'un panorama de coteaux sur l'autre rive de la Seine. Ce n'était pas notre curiosité d'historiens qui nous avait amenés là, mais simplement le désir d'en savoir un peu plus sur l'origine de notre famille. Cependant, en fouillant méticuleusement les registres paroissiaux, nous nous sommes pris d'affection pour ces obscurs paysans, ceux-là mêmes que La Bruyère décrivait en ces termes : « L'on voit certains animaux farouches, mâles et femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ».

Cette volonté de dépasser la simple accumulation de noms nous a conduits à nous intéresser de plus près à cette petite paroisse du bailliage de Mantes. Nous avons alors compris

que l'histoire de Limay revêtait un intérêt tout particulier, digne d'être conté. Bien sûr, un travail important avait déjà été entrepris, il y a maintenant plus de trente ans de cela, par Édouard Fosse. Cependant, de larges pans du passé Limayen lui avaient échappé et restaient encore à raconter.

Limay présente, en effet, une véritable spécificité historique et ce principalement pour deux raisons. En premier lieu parce que la question religieuse y a pris une dimension très singulière. Nous trouvons là, un condensé, à l'échelle villageoise, de tous les schismes et de toutes les querelles qui ont pu agiter le royaume de France. De plus, grâce à la proximité de Mantes, il est possible de collecter un grand nombre de détails sur la vie économique et familiale des anciens Limayens.

La vie quotidienne à travers les siècles ou comment faire revivre les mentalités

C'est pourquoi, même si nous avons, bien évidemment, traité l'histoire du village au sens large, notre réflexion s'est principalement axée sur la vie quotidienne. Nous avons souhaité nous arrêter sur des destins individuels, remettre des noms, à défaut de visages, sur les différents acteurs de cette société villageoise qui, à leur façon, ont aussi fait l'histoire. Nous avons pénétré dans ces masures mal jointes, dans ces maisons aux toits de tuiles, dans

les fouloirs où flottent encore les effluves des « pressorailles ». Nous avons ouvert les coffres et les armoires, nous avons compté les draps, les méchants réchauds et les chaises bancales. Nous avons suivi ces rudes vigneronnes sur les pentes des coteaux et nous avons tremblé avec eux en attendant l'orange qui allait dévaster le dur travail de toute une année ou peut-être même de toute une vie. Nous avons partagé leurs peurs quand, par la mauvaise grâce d'un curé trop pointilleux, ils ont dû courir jusqu'à Mantes, la grande voisine, à la recherche d'un introuvable vicaire. Nous avons assisté, surpris, aux tumultueuses obsèques de la veuve Dupré quand ses filles, ivres de douleur et d'incompréhension, essayaient d'empêcher les fossoyeurs de faire leur œuvre. Nous avons aussi remonté la côte jusqu'à Saint-Sauveur pour témoigner de la vie des ermites et des moines célestins.

La première école de filles date du XVIIe siècle

Loin des clichés sur les paysans incultes, nous avons trouvé des êtres qui tout en étant très préoccupés de leur quotidien savaient aussi se passionner pour des questions théologiques et qui, lorsque l'occasion leur en fut donnée, surent gérer utilement le bien commun.



Des gens, qui, bien que de conditions modestes, refusaient de plier le genou, devant les puissants. Comme lors de cet épisode où le curé Boutran, à la suite d'incidents survenus pendant la cérémonie de Saint-Sauveur, revint portant l'eucharistie dans son bonnet carré. Les témoignages sont formels, les Limayens voulaient bien s'agenouiller devant le corps du Christ mais pas devant le curé. N'oublions pas non plus leur révolte lorsque les lapins, négligés par le duc de Bouillon, dévastaient les récoltes et qu'ils n'hésitèrent pas à braver l'autorité du seigneur. Nous voulions aussi signaler le rôle joué par ces prêtres, dont la plupart appartenaient au même



Acte de 1236.



Sceau de Charles V.

monde que leurs ouailles, et qui, souvent, partageaient leur misère et leurs peurs. Nous songeons notamment à Guillaume Bigot et à Nicolas Boucher, jansénistes notoires qui, au début du XVIIe siècle, fondèrent à Limay la première école de filles.

Car les ruraux des XVIe-XIXe siècles, même s'ils étaient bien sûr tributaires d'une culture commune, étaient aussi des individus avec leurs

attitudes, leurs idées, leur caractère et leurs soucis propres. C'est leur histoire que nous avons voulu conter et, si cela peut contribuer à apporter une petite pierre au vaste édifice de l'histoire des mentalités et de la vie privée, alors nous aurons atteint notre but.

« Limay et ses habitants. Des origines à la fin du XIXe siècle », à paraître bientôt !

*Michel Bourlier est professeur d'histoire et enseigne à Magnanville. Christophe Eberhardt, également professeur d'histoire, enseigne à Mantes-la-Jolie.

Fondation des Celestins.



*Que vous vouliez organiser réceptions,
repas de mariage ou cocktails,*

Buchelay Réception Traiteur



vous accompagne.



Pour que votre fête ne ressemble à aucune autre, nous vous accompagnons de la création à la réalisation de vos réceptions.

Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous accompagner dans votre désir de réussir votre réception.

Notre imagination au service des particuliers pour les petits et les grands événements de la vie.

6, Rue de l'Ardèche - 78200 BUCHELAY

Tél. : 01 30 92 00 89 - Fax. : 01 30 33 12 58

www.buchelay-traiteur.fr - bernard-franck@buchelay-traiteur.fr



100 conteneurs
transportés d'un seul coup
sans même réveiller bébé



Ports et voies fluviales, le poumon bleu des villes

Propre, silencieux, le transport fluvial participe à la qualité de votre environnement.

Ports de Paris aménage et entretient les ports et les quais pour développer le transport fluvial.

Ainsi chaque année, c'est plus de 20 millions de tonnes de marchandises transportées et plus d'un million de camions en moins sur les routes. Grâce aux aménagements portuaires, l'offre touristique et de loisirs des berges d'Ile-de-France recèle d'attractions méconnues à découvrir.

www.paris-ports.fr

PORTS de PARIS
L'AUTRE VOIE EN ÎLE-DE-FRANCE

Centre-ville et commerces : une première d'une longue série

Le 20 janvier s'est tenue en mairie la première réunion sur la redynamisation du commerce en centre-ville. Réunion consacrée à la présentation de l'étude sur le commerce réalisée par « Clipperton Développement ». Une trentaine de commerçants du centre-ville a participé à cette première réunion. Zone de chalandise, potentiel commercial, difficulté d'accès en centre-ville et faiblesse de l'offre commerciale ont été tour-à-tour exposés, assortis de préconisations pour recréer un centre-ville attractif, ce qui nécessiterait de favoriser les flux d'entrée, d'améliorer la circulation, d'embellir l'entrée de ville, de revaloriser espaces urbains, de repenser la localisation du marché forain (la halle à marché), mais aussi l'animation et de



compléter l'offre. Pour le Maire, cette première réunion instaure la concertation qui sera au cœur du projet à faire émerger pour revivifier le centre-ville et son commerce. Et de préciser que

les préconisations faites par les cabinets d'étude ne sont que des pistes de réflexion à partir desquelles la municipalité élaborera et arrêtera ses projets pour le centre-ville.

L'ALJ Rugby distingue ses méritants

19 rugbymans ont obtenu leur diplôme fédéral et 5 éducateurs de l'école de rugby leur examen. Pour fêter l'événement, une petite cérémonie s'est déroulée au sein du Club de l'ALJ Rugby en présence d'Édith Baudry, la présidente de la section, du Maire, Eric Roulot – un ancien joueur – et du président et du secrétaire du Comité départemental. Trois piliers ont également été honorés d'une médaille pour leur longévité en tant que bénévoles.



SALON DU DISQUE ET DE LA BD

Organisé par l'association Big Band Vexinée et la ville de Limay, le Salon connaît au fil des années un succès grandissant. La 15e édition a confirmé son aura et son audience, tant au niveau local que régional en accueillant plus d'un millier de visiteurs. Les BD et les disques vinyle font toujours le bonheur des passionnés, collectionneurs et curieux en quête de perle rare ! On vient au Salon du Disque et de la BD de Limay pour acheter ou échanger des partitions, des affiches et naturellement des bandes dessinées. Le Salon est aussi l'occasion de faire des découvertes et de rencontrer des auteurs, de passer une belle journée à chiner son bonheur !



140^e anniversaire de la Commune de Paris de 1871

Une œuvre immense toujours vivante

13 septembre 1870 : les Prussiens font leur entrée en Seine-Oise. Ordre est alors donné de faire sauter le pont qui relie les deux rives : Mantes et Limay.

Un épisode local qui va nous permettre de rendre un hommage à notre façon à la Commune de Paris. Il faut remonter dans le temps, remonter la Seine vers la capitale, là où va s'écrire l'une des plus grandes pages de l'histoire du mouvement ouvrier : la Commune de Paris (du 18 mars au 28 mai 1871), née d'une insurrection et d'une résistance populaire contre la trahison du gouvernement d'alors et l'ennemi.

À Mantes, dans toute la région Seine-Oise, c'est la panique. Les Prussiens arrivent le 16 septembre 1870. L'ordre est donné de faire sauter le pont de Mantes reliant Limay. Quelques mois plus tôt, le 19 juillet 1870, Napoléon III a déclaré la guerre à la Prusse. Une guerre qui va se solder par un désastre pour la France. Avec une succession de défaites et de trahisons. D'hon-

teuses capitulations qui vont conduire les Parisiens à résister, à prendre en main leur destin et à élire leur Assemblée. Ce sera la Commune de Paris dont l'œuvre ne s'est pas effacée, en dépit des rares pages que lui consacrent les livres d'histoire et l'enseignement scolaire.

Le peuple de Paris se révolte contre les trahisons de l'État.

Mais reprenons le fil des événements. La guerre contre l'Allemagne (Bavarois et Prussiens) est perdue. Le 2 septembre 1870, la défaite de Sedan met en effet fin à l'Empire qui est remplacé dans la nuit du 3 septembre par un gouvernement de Défense nationale républicain. Sur le front, en dépit du courage des armées françaises, celles-ci ne parviennent pas à débloquent Paris qui est encerclé (ce sera le terrible siège de Paris). Le gouvernement capitule le 28 janvier 1871.

Le siège de Paris

Le siège de la capitale a commencé le 18 septembre 1870. Un siège qui va durer 132 jours. Paris souffre. Paris a faim. La population ira jusqu'à manger des rats ainsi que les animaux du jardin d'acclimatation ! La Seine charrie des glaçons. Paris a froid. Mais Paris bouillonne d'idées et se bat.

Le gouvernement de la Défense nationale présidé par le général Trochu a peur de ce peuple parisien en arme. Aussi, plutôt que de continuer la guerre, il préfère la trahison, et signe, le 28 janvier 1871 l'armistice qui livre l'Alsace-Lorraine à la Prusse. C'en est trop pour le peuple parisien. Il n'accepte pas cette capitulation après la pitoyable défaite de Sedan et les souffrances qu'il vient d'endurer au cours du siège. Cette situation entraîne un sursaut patriotique et populaire. Comme pour attiser le feu, l'Assemblée nationale, majoritairement royaliste, élue le 8 février, « décapitalise »

Paris et choisi de siéger à Bordeaux, puis le 10 mars, à Versailles, ville incarnant la monarchie ! Adolphe Thiers, un ancien ministre de l'intérieur de Louis Philippe est nommé chef de l'exécutif ! L'Assem-

Chronologie

2 septembre 1870 : défaite de Sedan et reddition de l'empereur Napoléon III aux Prussiens.

4 septembre 1870 : proclamation de la III^e République sur la place de l'Hôtel de Ville à Paris.

18 septembre 1870 au 28 janvier 1871 : siège de la capitale et résistance des Parisiens.

28 janvier 1871 : capitulation du gouvernement provisoire face au II^e Reich allemand.

8 février 1871 : élection de l'Assemblée nationale, installée à Bordeaux qui doit voter le traité de paix.

26 février 1871 : signature des préliminaires de paix qui prévoient l'occupation de l'ouest de Paris par les Prussiens.

1er mars 1871 : défilé des Prussiens dans Paris.

8 mars 1871 : l'Assemblée nationale supprime la solde des gardes nationaux ainsi que le moratoire (suspension) sur les loyers et les dettes.

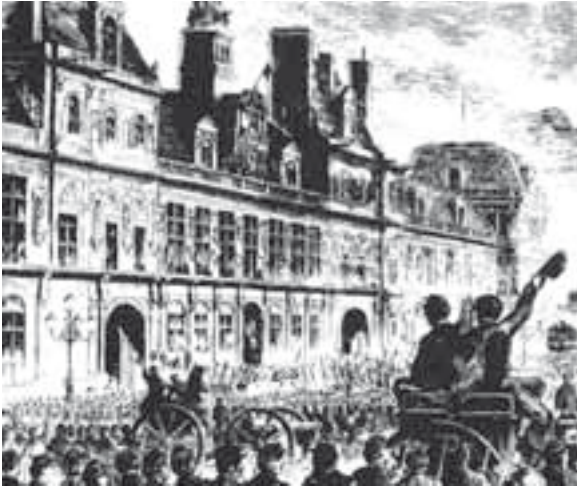
18 mars 1871 : début de la Commune

26 mars 1871 : élections municipales. Pour la première fois les Parisiens élisent leurs représentants.

21 mai au 28 mai 1871 : la « semaine sanglante ».



Paul Eluard écrira en 1952 pour cette affiche :
« Nous fuirons le repos
Nous fuirons le sommeil
Nous prendrons de vitesse l'aube et le printemps
Et nous préparerons des jours et des saisons
À la mesure de nos rêves ».



de la Commune de Paris) affrontent les « Versaillais ». Les forces sont inégales. Les armées de Thiers, sous les ordres de Mac-Mahon comptent 130 000 hommes. Les « insurgés » de la Commune, 30 000 ! L'issue sera sanglante. Remparts, bastions et les 500 barricades qui ont été dressées dans tous les arrondissements de Paris tombent ! La ville est envahie par les « Versaillais ». Ce sera la « semaine sanglante ».

blée accepte le défilé des Prussiens dans la capitale, supprime la solde de la Garde nationale et met fin au moratoire sur les loyers. L'exaspération enflé et s'amplifie. Le sentiment de trahison et d'humiliation est à son comble.

Thiers met le feu aux poudres

Redoutant une révolte du peuple parisien, Thiers ordonne le 18 mars 1871 à l'armée de s'emparer des 227 canons (qui avaient été payés par une souscription des Parisiens en vue de défendre Paris) et qui, par précaution, ont été parqués à Montmartre et Belleville. À l'aube du 18 mars, une brigade commandée par le général Leconte s'empare des canons de la butte Montmartre, tuant l'un des gardes. Mais les atelages prévus pour emporter les pièces d'artillerie se font attendre... Montmartre s'éveille. On sonne le tocsin. Les Gardes nationaux et la population, notamment les femmes se mêlent aux soldats, discutent avec eux. Pour disperser cette foule, le général Leconte, à trois reprises, commande à ses hommes de tirer. En vain, les soldats fraternisent avec le peuple. Aussitôt, Thiers fuit Paris et se fixe à Versailles. À Paris, le Comité central de la Garde nationale s'installe à l'Hôtel de Ville et appelle les Parisiens à élire leur propre Assemblée. Les élections ont lieu le 26 mars 1871.

Dans quelques provinces françaises (Lyon, Saint-Étienne, Marseille, Narbonne, Toulouse, Grenoble, Limoges...), la Commune trouve un écho favorable. Des soulèvements y ont lieu. Mais ces mouvements communaux sont vite réprimés et étouffés. À Paris, la Commune doit faire face au gouvernement de Thiers qui a l'appui de Bismarck. Les « versaillais », partisans de ce dernier ne tardent pas à prendre les armes. Le 2 avril, les premiers affrontements ont lieu. Les « fédérés » (les soldats de la Garde nationale placés sous l'autorité du Comité central

La « semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871.

Pour la grande bourgeoisie, pour les royalistes, pour Thiers et consorts, il faut mettre un terme, dans le sang, à cette Commune de Paris qui invente les temps nouveaux. Le 21 mai, les troupes gouvernementales entrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud. Les « Versaillais » fusillent ceux qu'ils prennent les armes à la main. Les combattants de la Commune luttent quartier par quartier, maison par maison...

Après des combats acharnés, c'est l'écrasement de la Commune. On comptera 30 000 morts du côté des « Communards », 880 du côté des « Versaillais ». La dernière poche de résistance est anéantie au cimetière du Père-Lachaise où plus de 400 combattants sont fusillés contre le mur qui deviendra « Le mur des Fédérés ». 40 000 Parisiens sont faits prisonniers, la plupart passent devant le Conseil de guerre et sont condamnés à la prison, à la déportation (au bagne !) en Nouvelle-Calédonie, en Guyane ou en Algérie, d'autres sont condamnés à la peine de mort et aux travaux forcés. Les survivants ne seront amnistiés qu'en 1880.

Durant la semaine sanglante, les femmes combattent sur les barricades. Le rôle pionnier des femmes suscite la haine des « Versaillais », d'où naîtra le mythe des « pétroleuses ».

Source : Les « Amis de la Commune ».



La catastrophe de Sedan met un terme au Second Empire

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre à l'Allemagne. Elle sera déplorable. Malgré leur courage, les armées françaises trop peu nombreuses sont écrasées. Encerclé de tous côtés par les forces ennemies, Napoléon III ordonne la capitulation. Honteuse capitulation qui est signée devant Bismarck le 2 septembre 1870.

L'empereur fait prisonnier

Napoléon III est fait prisonnier de guerre ainsi que des milliers de soldats. À l'annonce de cette capitulation, le peuple de Paris descend dans la rue. Le 4 septembre 1870, le régime impérial est aboli et la déchéance de Napoléon III proclamée. À l'Hôtel de Ville de Paris, la République est proclamée (provisoire) et les députés républicains de Paris forment un gouvernement de Défense nationale. Mais la guerre n'est pas terminée. L'armée allemande se répand sur le territoire, dont la région mantaise. Elle assiège Paris le 18 septembre. Ce sera le « siège de Paris ». Puis l'insurrection et la Commune et la « semaine sanglante ». S'en suivra le traité de Francfort qui enlève l'Alsace-Lorraine à la France. Une plaie ouverte en 1871 qui sera un des détonateurs de la Grande Guerre de 14-18...

Sursaut populaire et esprit de résistance

Cette insurrection spontanée, populaire, ce mouvement de résistance, sursaut républicain, vont donner naissance à la première révolution ouvrière mondiale. Il y avait eu 1789, 1792, 1830, 1848, mais ces révolutions étaient encore « bourgeoises ». Avec la Commune de Paris, c'est la classe ouvrière – encore adolescente – qui se lance à « l'assaut du ciel », comme l'écrira plus tard Paul Éluard.

L'œuvre de la Commune

Malgré la brièveté de la Commune de Paris, elle restera dans le cœur et la mémoire. Même limitée dans le temps – du 18 mars au 28 mai 1871 –, l'œuvre de la Commune reste d'une richesse foisonnante. Elle va marquer en profondeur le mouvement ouvrier international du 19^e siècle et demeurer un creuset d'idées nouvelles et progressistes. Elle anticipe ce que seront les grandes avancées sociales du XX^e siècle.

Le programme de la Commune de Paris

Élu le 26 mars 1871, le conseil municipal de Paris s'est proclamé Commune de Paris et expose son programme : « Dans le conflit douloureux et terrible qui menace encore Paris des horreurs du siège et du bombardement (...) la Commune de Paris a le devoir (...) de préciser le caractère du mouvement du 18 mars, incompris, inconnu et calomnié par les hommes politiques qui siègent à Versailles. [Paris demande]

- La reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits du Peuple.
- L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et assurant à chacune l'intégralité de ses droits.
- Les droits inhérents à la Commune sont : le vote du budget communal, recettes et dépenses ; la fixation et la répartition de l'impôt ; (...) l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune.
- La garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté de travail (...).
- L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées.
- L'unité politique telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales. (...) La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars (...) c'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges auxquels le Proletariat doit son servage, la Patrie ses malheurs et ses désastres.»

Fidèle aux idées les plus avancées de 1789, la Commune va répondre aux aspirations ouvrières.

- La Commune abolit le travail de nuit. La journée de 10 h est appliquée à l'atelier d'armes du Louvre. Elle interdit les amendes et retenues sur les salaires, combat le chômage. Prémices de l'autogestion, des ateliers élisent pour 15 jours un conseil de direction. Un ouvrier est chargé de transmettre les réclamations et d'informer ses camarades des décisions prises.
- La Commune instaure le droit au travail et à la formation professionnelle pour les filles, mais aussi le principe à travail égal salaire égal (revendication que la Commune commence à mettre en application avec le salaire des instituteurs et des institutrices).

Louise Michel, l'une des figures majeures de la Commune de Paris.



- La Commune interdit les expulsions des locataires et exerce un droit de réquisition sur les logements vacants, organise l'assistance et les subsistances et invente les « bureaux d'assistance ».
- C'est sous la Commune qu'est créé le premier mouvement féminin de masse. « L'union des femmes ». En effet, la Commune ouvre une large brèche vers la libération de la femme. Tout d'abord, elle pose les fondements d'un enseignement professionnel féminin et ouvre la première école professionnelle pour jeunes filles.
- Dans plusieurs quartiers, des femmes sont associées à la gestion municipale alors qu'elles n'ont pas encore le droit de vote (elles ne l'exerceront pour la première fois qu'en 1945).
- La Commune officialise le droit au divorce (en attribuant une pension alimentaire aux femmes privées de ressources).

Qui sont les Communards ?

Les hommes qui composent la Commune sont d'origines diverses. Les élus sont issus de la petite et moyenne bourgeoisie : employés, instituteurs, médecins, journalistes, artistes. Pour la première fois, on dénombre de nombreux ouvriers représentant les vingt arrondissements au sein de l'assemblée élue, la Commune de Paris.

- Elle interdit la prostitution, officialise l'union libre et donne ainsi à la famille constituée hors mariage (concubins, enfants naturels) sa première reconnaissance légale !
- La Commune sépare les Églises de l'État. Elle instaure l'école laïque, gratuite et obligatoire, onze ans avant les lois J. Ferry, crée un enseignement professionnel, y compris pour les filles, et entame une réforme de l'enseignement.
- La Commune ouvre bibliothèques, musées, théâtres. Les concerts donnés aux Tuileries sont très appréciés. Dans cet épanouissement de la culture populaire, un rôle important est joué par la Fédération des artistes qui compte Courbet, Daumier, Manet, Dalou, Potier... Nombreux furent les artistes et intellectuels à s'engager pour la Commune de Paris.

Dans l'œuvre de la Commune, tout, certes, n'est pas réalisé et beaucoup reste à l'état d'ébauche. Mais elle demeure d'une extraordinaire fécondité. Elle a essayé de résoudre, dans les termes de son époque, des problèmes qui nous interpellent encore.



Avec Gaza

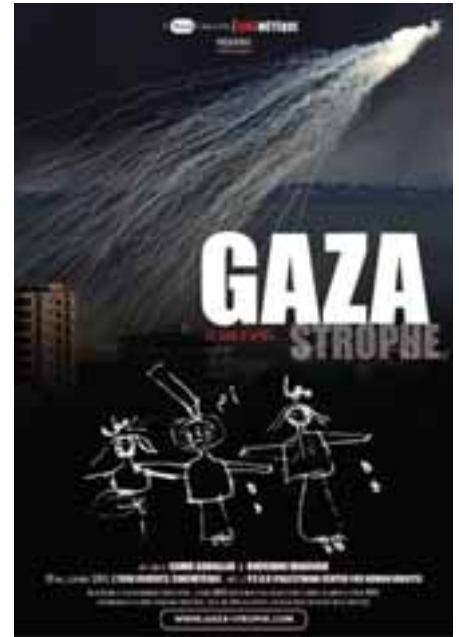


« La Palestine, hier, aujourd'hui, demain », tel était le thème de la conférence-débat qui s'est tenue à Limay, salle P. Kergomard le 6 février, à l'initiative de l'association « Ensemble Contre l'Oubli et l'Indifférence ».

Une conférence-débat en présence de René Naba, journaliste et spécialiste du moyen orient, de représentants de l'Union Générale des Étudiants de Palestine, et Samir Abdallah, coréalisateur du film « Gaza-strophe, le jour d'après ». Les différents exposés ont permis – devant une centaine de personnes, de faire le point sur la situation dramatique que connaissent les Palestiniens et de réitérer le besoin de solidarité (po-

litique et humanitaire) envers ce peuple qui veut la paix et la reconnaissance, dans ses frontières, d'un État Palestinien.

Le Maire, Éric Roulot, Dominique Bouré et Jacques Saint-Amaux sont venus saluer l'initiative et ont pris part au débat. L'occasion pour les élus de rappeler que depuis plusieurs années la ville de Limay, jumelée avec un camp de réfugiés palestiniens – Shu'fat -, apporte à sa manière son aide et sa solidarité à ce peuple meurtri, assoiffé de liberté.



Le film « Gaza-strophe, le jour d'après », de Samir Abdallah et de Khéridine Mabrouk, qui sort en salle le 16 mars 2011, a reçu le grand prix du Jury Officiel et le Prix du Jury des Jeunes Journalistes au Festival des films d'Histoire de Pessac en 2010 ainsi que le Prix Ahmed Attia pour le Dialogue des Cultures (MEDIMED 2010 à Barcelone).



Eric Roulot, mais également Dominique Bouré et Jacques Saint-Amaux ont pris part au débat.

Aide et soutien

Pourquoi Limay est en coopération avec un camp de réfugiés palestinien Shu'fat ?

Dominique Bouré 1^{er} Maire adjointe :

« Tout d'abord, la paix n'est toujours pas à l'ordre du jour en Israël. Or, encore aujourd'hui, le préalable à toute négociation de paix suppose un arrêt de la colonisation israélienne et le retour des réfugiés palestiniens dans leurs villages. Notre coopération décentralisée avec le camp de Shu'fat s'inscrit dans cette démarche. En devenant les porte-voix des réfugiés du camp de Shu'fat nous rappelons leur volonté de vivre en paix.

Les réfugiés du camp de Shu'fat attendent donc que la France et Limay ne les oublient pas !

Ce camp a une capacité de 7000 personnes, or, ils sont plus 23 000 aujourd'hui. De plus, le camp est encerclé par le mur et par les colonies qui se construisent tout autour. Coupures d'eau, d'électricité et fermeture du camp sont des contraintes supplémentaires

qui s'ajoutent à l'humiliation permanente entretenue par l'existence de nombreux check-point. Ces postes quadrillent les territoires et cadencent par leurs contrôles hostiles la vie quotidienne des réfugiés et de leurs enfants. Un de leurs combats est l'avenir de la jeunesse qui s'inscrit dans les limites imposées par Israël. Pour les responsables du camp, l'éducation reste prioritaire. Elle représente une source d'emploi et d'existence sociale. La coopération avec Limay affiche cette reconnaissance du droit à l'éducation et de leurs droits tout simplement.

Bien sûr ils ont besoin d'aide financière et le dispositif collecte des ordures ménagères en partenariat avec Limay est opérationnel. Les normes d'hygiène sont très différentes des normes européennes, car la quantité d'ordures ménagères autorisée à sortir du camp est limitée, sur 12 tonnes produites par jour seules 8 tonnes sont auto-

risées à être évacuées. Vous comprendrez l'importance d'une collecte organisée.

L'enjeu de la participation de la ville de Limay dans la coopération avec Shu'fat reste primordial pour les réfugiés palestiniens du camp, mais également pour les nombreux pacifistes israéliens qui représentent une réelle alternative politique, porteuse d'espoir de paix ».



Tunisie : l'espoir renaît

Le 14 janvier 2011, le peuple Tunisien se libérait d'une dictature. La révolution du jasmin qui est en cours suscite beaucoup d'espoir dans d'autres pays.

Le courage du peuple Tunisien est un exemple et un espoir pour tous les peuples. C'est une révolution en marche vers la démocratie, la liberté et de meilleures conditions d'existence.

Français et originaire de Tunisie, M. Mustapha Graiet habite Limay. La Tunisie, il l'a quittée à l'âge de 26 ans. Pour M. Graiet, ce qui se passe en Tunisie est un espoir vers la démocratie, la fin d'une dictature féroce, mais aussi un espoir immense mêlé d'inquiétude, car le régime policier a gangrené l'ensemble de la société.

Ce qui se passe en Tunisie doit vous réjouir ?

M. Mustapha Graiet : « Oui ! Après des années et des années de dictature, celle de Bourguiba, puis celle de Ben Ali, plus sournoise, plus terrible et insupportable encore, ce qui se passe en Tunisie me réjouit profondément. Le fait essentiel - n'oublions pas qu'il y a eu plus de 200 morts -, c'est que le peuple Tunisien a su surmonter sa peur et se débarrasser d'une tyrannie ! Il a su se débarrasser d'un Ben Ali qui a gaspillé (et spolié) les ressources du pays, dégradé son environnement, détruit ses plages en utilisant le tourisme à outrance pour le seul bénéfice de son clan : le clan Ben Ali-Trabelsi. Un clan composé d'ignares - d'où sa sauvagerie - qui s'est enrichi en une décennie en s'appropriant l'ensemble des richesses ! Rien ne les rassasiait, ne les contentait. Toujours ils cherchaient l'occasion de s'enrichir.

« Il faut rappeler ce qu'était ce régime : des gens - de toutes les tendances - sont morts sous la torture, d'autres ont été emprisonnés ou condamnés à mort, d'autres encore se sont exilés pendant deux décennies... La dictature Ben Ali, c'est surtout une police. Une police qui s'est dotée de moyens importants. Une police ayant un double visage, avec un côté visible et un autre,

dissimulé, redoutable parce que invisible... truffée de milices, d'indicateurs et d'opportunistes... Sous Ben Ali, des gens étaient conduits à la Police sur de simples soupçons. Ils étaient persécutés et perdaient leur emploi, ils étaient réduits à presque rien, affamés et devaient pointer plusieurs fois par jour... Il y avait la torture physique dans les prisons, des disparitions, des gens dont on n'a jamais retrouvé le corps ! (...)

« Quand j'ai entendu Ben Ali - avec une voix tremblante, annoncer quelques « concessions », je me suis dit : le peuple retrouve sa souveraineté, le peuple surmonte sa peur ! C'est formidable. Puis les événements se sont précipités et en dominant sa peur, le peuple a fait disparaître ce pouvoir ! Ce peuple a une force extraordinaire ! C'est cela l'événement majeur de cette révolution Tunisienne en marche !

N'êtes-vous pas entre espoir et inquiétude ?

M. Graiet : « Il faut être optimiste. Malgré que le clan Ben Ali ait beaucoup gaspillé les ressources du pays et terriblement méprisé le peuple Tunisien, il faut bien sûr le soutenir, mais on aurait espéré mieux que les déclarations décevantes du gouvernement français.

« Inquiétude, car le régime qui vient de tomber a infiltré sa police dans tous les rouages de la société. Les restes de ce régime sont toujours là, avec une police armée, surarmée... Nous ne sommes donc pas à l'abri de « gestes désespérés » pouvant créer le désordre, susciter le doute... Mais espoir, car comme vous le savez, l'armée a joué un rôle très important dans cet événement en prenant partie pour le peuple et en refusant catégoriquement de tirer sur lui.

« C'est la première fois que le peuple Tunisien peut espérer prendre en main sa propre destinée. J'espère que les Tunisiens seront en mesure d'exprimer leur volonté de chan-



M. Mustapha Graiet

La municipalité salue le courage du peuple Tunisien et se réjouit du processus démocratique qui vient d'être enclenché. Le Maire et la majorité municipale sont de tout cœur avec le peuple Tunisien. Ce qui vient de se passer en Tunisie, mais également en Égypte, montre que la force d'un peuple peut renverser les dictateurs et les monarques de tout poil qui n'ont que mépris pour ceux qui manifestent dans la rue leur opposition, leur hostilité ou leur mécontentement ! Après les Tunisiens, les Égyptiens viennent de faire la démonstration que ce sont les peuples qui font l'histoire, même si la prudence, la vigilance et la mobilisation restent de mise. Plus que jamais, le peuple Tunisien a notre soutien et de notre solidarité !

gement, et que la suite des événements le confirmera... J'espère aussi que cette révolution va améliorer la société Tunisienne, les conditions de vie des Tunisiens, améliorer, par exemple, le niveau de l'enseignement qui a été dégradé par la dictature ces dernières années. Il y a l'espoir que ça change et que la démocratie puisse définitivement être mise en place. L'espoir qu'on puisse enfin voter librement dans ce pays ! »



La dépendance par la solidarité nationale ?

La proposition phare du rapport Rosso-Debord consiste à rendre obligatoire, dès 50 ans, la souscription d'une assurance contre la perte d'autonomie auprès d'un établissement labellisé. Ce système a vocation à se substituer peu à peu à celui de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) créée en 2001 et dont les Départements assurent, pour le compte de l'État, le versement, sans les moyens financiers. En 2010, sur 5,7 milliards de dépenses d'APA, l'État aura contribué pour 1,5 milliard d'euros et les départements pour 4 milliards.

En dépit des promesses du Président de la République, la création d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale (le « cinquième risque ») est abandonnée. En procédant ainsi, la majorité présidentielle indique très clairement son refus de financer la dépendance par le biais de la solidarité nationale. Elle va même plus loin en proposant un dispositif basé essentiellement sur l'assurance privée.

Ces propositions constituent des mesures en profond décalage avec l'exigence de justice sociale que réclament nos concitoyens les plus fragiles. Elles mettent en cause la pérennité d'un système reposant sur le principe de la solidarité nationale

Sur Limay au vu du nombre de personnes âgées (1930 personnes ont 60 et plus dont 870, 70 ans et plus et 245, 80 ans et plus), face au désengagement de l'État et au refus des élus UMP du Conseil général des Yvelines de ne pas réclamer les sommes dues par l'État (85 millions d'euros), nous avons décidé, à Limay d'investir en créant deux postes d'animatrices pour développer nos actions dans l'accompagnement des seniors, des personnes âgées très isolées et à l'autonomie réduite !

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

Chômage –emploi-apprentissage

Trois des thèmes abordés par N. Sarkozy lors de son intervention télévisée du 10 février.

En fait, rien de nouveau !

Aucune mesure réellement efficace à long terme proposée pour redonner un emploi à ceux qui sont au chômage depuis plus ou moins longtemps.

Mais, de toutes façons, ce qu'il propose a pour premier but de faire baisser le nombre de chômeurs... mais pas de proposer un emploi digne, avec un salaire décent aux millions de chômeurs ! Il avait dit que bientôt nous verrions ce nombre diminuer : il n'a fait que croître !

Pôle emploi, à qui il demande de rencontrer tous les chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans les trois mois, voit ses effectifs diminuer, et ne peut suivre efficacement plus de demandeurs. Les conseillers suivent en moyenne 103 personnes chacun, contre 92 l'an dernier.

Emplois aidés: il s'agit d'emplois d'une durée de 9 mois...et après ? Que fait-on de la dignité de la personne qui n'a un emploi que « aidé », qui ne pourra pas, dans ces conditions, obtenir un logement, un crédit ? On ne lui offre qu'une vie au rabais ! Le nombre de ces emplois a été diminué pour 2011 de 25 %. Ce qui est annoncé ne rattrape même pas cette baisse !

Apprentissage : en 2009, le président avait déjà promis de doubler le nombre d'apprentis.

Inciter les entreprises à les embaucher sous peine de pénalités ne donne aucune certitude de réussite. Voyons certaines villes et la loi SRU ! Elles préfèrent payer plutôt que de construire des logements sociaux

Enfin, en ces jours où les grosses sociétés annoncent leurs bénéfices de 2010 (1,7 milliard d'euros pour Michelin, par exemple), en nette augmentation, comment ne pas s'offusquer ! Car ces bénéfices, au profit essentiel des actionnaires seraient plus utiles, placés dans la recherche, la création d'emplois, et l'augmentation des salaires de ceux qui, par leur labeur, permettent cet enrichissement.

A Limay, des sociétés continuent de s'installer, avec le soutien actif de la municipalité, et le souci constant que des Limayens y soient embauchés.

Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINOU

Et ça continue encore et encore...

Lors du conseil municipal du 10 février dernier, nous avons été amenés à discuter du budget 2011. Ce moment important qui rythme la vie municipale montre les choix de la majorité en matière de gestion financière de notre commune et les investissements prévus pour l'année 2011.

Cela fait maintenant quelques années que nous alertons la majorité des risques de ses choix budgétaires. En effet, il n'y a qu'à regarder l'état de délabrement de certaines rues de notre ville pour constater que l'investissement pour l'amélioration de notre cadre de vie n'est pas la première des préoccupations de la majorité. Il est vraiment temps qu'une politique pluriannuelle d'investissement soit mise en place avant qu'il ne soit trop tard, car plus on attend et plus notre qualité de vie se détériore davantage.

Pour son premier budget, le nouveau Maire fait le choix, dans la même ligne de conduite de son prédécesseur, d'un investissement faible et c'est peu dire car il le réduit de 17% par rapport à l'année 2010. Dans ces conditions, c'est incontournable, nos enfants paieront la dette de ce manque de vision et d'engagement à long terme. Un bon gestionnaire doit être aussi visionnaire, ce n'est vraiment pas ce qui qualifie le mieux le Maire actuel.

Nous ne désespérons pas être un jour entendu pour voir enfin, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques qui défigurent notre centre ville, l'élargissement des trottoirs, l'amélioration du mobilier urbain dont certains éléments datent de plus de trente ans.

Vous pouvez compter sur notre volonté et notre détermination pour ne pas laisser davantage notre qualité de vie partir à la dérive.

Par ailleurs, nous vous remercions pour vos nombreux témoignages de sympathie sur notre site internet « changeonslimay.com ». Cela nous conforte dans notre engagement bénévole et citoyen pour le bien de l'ensemble des Limayens.

« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »

Raphaël COGNET, Fabrice TAURISSON, Olivier DEEMESTERE, Martine MOREAU

Naissances

■ PREIRA Bailey	22/01/2010
■ ZADOU Mohamed	07/11/2010
■ PEDREIRA Maëlys	11/11/2010
■ LEMAIRE Nolan	16/11/2010
■ METIN Fatih	16/11/2010
■ TRAORE Waranka	17/11/2010
■ DROME Fatimata	18/11/2010
■ THURET Clara	20/11/2010
■ EL-KHADRI Adame	21/11/2010
■ MANSIR Kayssan	22/11/2010
■ AHDID Imrane	23/11/2010
■ AMRI Mouatassim	27/11/2010
■ OUARET Leina	27/11/2010
■ EKEOCHA Chinyere	28/11/2010
■ OUADHI Tasnim	28/11/2010
■ TRAORÉ Amina	29/11/2010
■ BAHAKI Lamya	30/11/2010
■ GAYDU Allyson	02/12/2010
■ HUPPÉ Jessie	05/12/2010
■ RADI Inaya	05/12/2010
■ CHAOUH Abderrahmane	06/12/2010
■ CHEHIDA Sami	06/12/2010
■ DJIDJELI Farès	10/12/2010
■ DJOUMESSAP KOMELA Kamélia	12/12/2010
■ LEROY Ambre	13/12/2010
■ BERTINETTI Eloïse	13/12/2010
■ TIAMANI Mariya	15/12/2010
■ BARRY Thierno	18/12/2010
■ LEPINE Luckas	18/12/2010
■ ALPHONSE Alexandre	19/12/2010
■ NEZ Kelyan	20/12/2010
■ MENNECIER Noam	25/12/2010
■ SERMONAT Clément	29/12/2010
■ BERTRAND Elise	01/01/2011
■ FERNANDES Timéo	04/01/2011
■ JOSEPH Evodie	05/01/2011
■ FAZLI Kaylia	11/01/2011
■ MAUGIS - AUBERT Anna	11/01/2011
■ DENDELEUX Clément	13/01/2011

Mariages

■ BAZI Rida et MOUMIN Naïma	22/01/2010
■ THUILLIER Chabane et CANO de CASTRO Marie-Agnès	04/12/2010
■ OUABDELKADER Djamel et KHAMLA Émilie	11/12/2010
■ DAUTEL Gaël et GAULTIER Stéphanie	11/12/2010
■ D'ISCHIA Bruno et GÉNOUEL Catherine	11/12/2010
■ AKAOU Lahoussine et BACHTAG Mariam	24/12/2010
■ SEN Bülent et DAVET Tülay	29/01/2011

Décès

■ BAUDOIN épouse ROUSSELIN Geneviève	03/11/2010
■ BRIERRE Jean-François	04/11/2010
■ SIBY Issa	09/11/2010
■ LEMAIRE Nolan	17/11/2010
■ LASNE Albert	28/11/2010
■ SARASIN divorcée BOURGEOIS Marie	28/11/2010
■ KOLLHOFF épouse MANIERE Joëlle	08/12/2010
■ BALUT Roger	13/12/2010
■ GUÉROUT Claude	15/12/2010
■ LOISEAU veuve PILLEUX Suzanne	21/12/2010
■ POULARD Jean-Robert	22/12/2010
■ RADE Bernard	23/12/2010
■ LEGROUX veuve DEMOTA Suzanne	01/01/2011
■ NOURISSIER Julien	02/01/2011
■ LEJEUNE divorcée BAUCHET Marie-Claude	05/01/2011
■ LABORDE Alain	05/01/2011
■ RAQUILLET Gilbert	06/01/2011
■ DIÉBOLT veuve BEAUGRAND Joséphine	08/01/2011
■ LEBOUCHÉ Jeannine	19/01/2011
■ ROCHA CANARIAS Julio	19/01/2011
■ LOBZA Ammar	21/01/2011
■ LLORCA veuve LLOPIS Francine	22/01/2011
■ ROUILLARD Marcel	24/01/2011

NOUVEAU

**LA NOUVELLE
GENERATION
DU CONTROLE
TECHNIQUE**

C.T.R.E.

**Une équipe de spécialistes vous attend
pour vos CONTROLES TECHNIQUES**

**TOUS VEHICULES - PL - VL - VU
Derrière les Halles de Limay**

ctre@orange.fr

Zac des Hauts Reposoirs à Limay

Tél. : VL/VU : 01.34.78.63.39

Tél. : PL : 01.34.97.53.67

Micro-crèche

Structure d'une capacité d'accueil de 10 enfants et comprenant 3 professionnels qualifiés, cette nouvelle micro-crèche s'adresse aux familles et aux entreprises. Cette micro-crèche bénéficie d'un agrément du Conseil général et offre un service supplémentaire aux familles qui sont à la recherche d'un mode de garde.

175 avenue du Président Wilson (quartier de la gare).

Renseignements au **06 10 14 66 09**
ou écrire à : les-minis-explorateurs@hotmail.fr

Ouverture en mars 2011

Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.

Rédaction : Alain Cornillot. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr Photos : AC/VM.

Maquette : FJD, 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com

Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Bulletin imprimé sur papier recyclé PEFC – label écologique. Tirage : 7500 exemplaires.

BAR LE PONT DE LIMAY



30, rue Nationale - 78520 LIMAY
Tél. : 01.34.77.02.31



HOTEL-RESTAURANT LE POVEIRO

Restaurant Portugais

Ouvert :
du Mardi au Dimanche
de 12h à 14h30
du Vendredi au Samedi
de 12h à 14h30
et de 19h30 à 22h30

Fermé le Lundi

Tél. 01 39 90 01 05

1, avenue du Président Wilson - 78520 LIMAY
(à côté de la Mairie)



CER LIMAY SARL

AUTO MOTO ECOLE DES BORDS DE SEINE

Nouveau

Changement
de Propriétaire

Ouvert tous les jours
de 10h à 12h - 15h à 20h
samedi jusqu'à 17h
Fermé le lundi



37, Rue Paris - 78520 Limay
Tél./Fax **01 34 77 31 60**
dominique.DBDS@hotmail.fr

GUAINVILLE INTERNATIONAL



**ACHAT - VENTE
NEUF - OCCASION**

**Parc d'Exposition
et Administration :**

RD 190 - 78520 LIMAY - FRANCE

01 30 92 77 35
Port. 06 07 57 44 91
Fax 01 30 92 77 44

www.guainville.com // E-mail : guainville@wanadoo.fr



2 Restaurants pour mieux vous servir.

Limay

32, Rue Lafarge - 78520 Limay

Ouvert 7J/7 de 10h à 22h

McDrive™ jusqu'à 23h

vendredi et samedi de 10h à 23h

McDrive™ jusqu'à minuit



Mantes-la-Jolie Cinéma

31, Rue de Lorraine

78200 Mantes-la-Jolie

Ouvert 7J/7 de 11h à 23h

Samedi de 10h30 à 23h



Nouveau

La nouvelle génération du contrôle technique

C.T.R.E

Une équipe de spécialistes vous attend pour vos

CONTROLES TECHNIQUES

TOUS VEHICULES

PL - VL - VU

Derrière les Halles de Limay

Zac des Hauts Reposoirs - LIMAY

Tél. VL/VU : 01 34 78 63 39

Tél. PL : 01 34 97 53 67

ctre@orange.fr



www.ville-limay.fr

Rencontre sur l'emploi et l'entreprise

MERCREDI 6 AVRIL

Salle Municipale - Rue des Quatre Chemins

10h-12h30 – 14h-17h30

Sensibilisation au marché
de l'emploi, orientation,
aides et conseils,
ateliers CV, lettre de
motivation et préparation à
l'entretien d'embauche

***Avec la participation
d'entreprises locales***

Point Information Jeunesse

01 34 97 34 51

FÉVRIER

EXPOSITION PHOTO DE L'ASSOCIATION COLA

Actuellement et jusqu'au 26 février

Les photos exposées illustrent 3 actions menées au Cameroun l'été dernier. <http://associationcola.free.fr/>

- A la Médiathèque
- Entrée libre

CARNAVAL EN FANFARE SUR LE THÈME DE L'AFRIQUE

Vendredi 25 février

Maquillage, confettis, etc. Défilé dans la ville.

- Rendez-vous sur le parvis de la Médiathèque à partir de 14h00



MARS

HEURE DU CONTE

Mercredi 2 mars

« Vive le printemps, vive la nature »

Enfin, c'est le printemps ! Le soleil brille, les petits oiseaux chantent, et la bibliothèque résonnera d'histoires douces et tendres !

- 10h30 dès 3ans
- À la Médiathèque
- Entrée libre

LA LONGUE MARCHÉ

Dimanche 6 mars

Marche randonnée dans le Bois Saint-Sauveur à partir de 6h00

34^e édition organisée par l'ALJ Marche

CONCERT PAR L'ORCHESTRE DES PROFESSEURS DU CRC LIMAY

Mardi 8 mars

« Ma Mère l'Oye » de Maurice Ravel

Direction : Pierre Emmanuel Dupret
Composée d'après les contes de la Belle au bois dormant, du Petit Poucet, de la Belle et la Bête...

- 20h30, salle municipale - rue des 4 chemins
- Entrée : 5,60 € et 2,55 € par enfant
- sur réservation au 01.34.97.27.03



DROITS DES FEMMES

Mardi 8 mars

Journée Internationale des Droits de la Femme

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 9 mars

« Le tour du monde en 33 tours »

Groupe : « les Piments Givrés ».

À partir de 7 ans.

- 15h00, salle municipale
- Entrée : 5,60 € et 2,55 € par enfant.

OGM : LES GRAINS DE LA DISCORDE

Du 8 mars au 29 mars

Exposition réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie

- A la Médiathèque

EXPOSITION «ALAIN SILLY, DÉSILLEMENT ET TÉMOINS »

Du 11 mars au 10 avril

Vernissage samedi 12 mars à 18h00

- Centre d'exposition des Anciens Réservoirs

SORTIE FAMILIALE

Vendredi 11 mars

Sortie familiale à la Nacelle « Débatailles ».

- Rendez-vous sur le parvis de la Mairie à 20h00

- 5 € pour les adultes, 2 € pour les enfants
- Réservation et inscriptions au service Jeunesse et Population et vie Scolaire

BANQUET DES ANCIENS

Dimanche 13 mars

- 12h00
- Gymnase G. Môquet



MARCHÉ ARTISANAL

Dimanche 13 mars

8^e Marché Artisanal organisé par le Comité des Fêtes

De nombreux exposants vous y attendent. Animations et restauration sur place.

- De 9h30 à 18h00, salle municipale
- Renseignements au 06 16 07 79 80

SEMAINE D' ACTIONS ET D' ANIMATIONS SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Du lundi 14 au jeudi 17 mars

Semaine de soutien à la Parentalité sur le thème : les nouvelles technologies, les jeunes et leurs pratiques : jeux vidéos, MSN, Facebook, portable. Des premières expériences à l'usage problématique ?

- Salle municipale



CONFÉRENCE-DÉBAT

Mardi 15 mars

« Les jeunes face aux nouvelles technologies » (portables, internet, télé...)

Conférence animée par François Simonot, psychologue à l'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France.

- 20h00, salle municipale

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE SUR LES DANGERS D'INTERNET

Les vendredis 4 et 11 mars

« Internet @ttention danger »

Représentation théâtrale pour les collèges et lycée, dans le cadre des actions de soutiens à la fonction Parentale et de la semaine d'action et de prévention : « les jeunes face aux nouvelles technologies ».

Pièce de théâtre jouée par la troupe « AN-DROMEDE » :

- 20h00, salle municipale
- Entrée gratuite

HEURE DU CONTE

Mercredi 16 mars

« Vive le Printemps, vive la nature »

- 10h00 à la Médiathèque

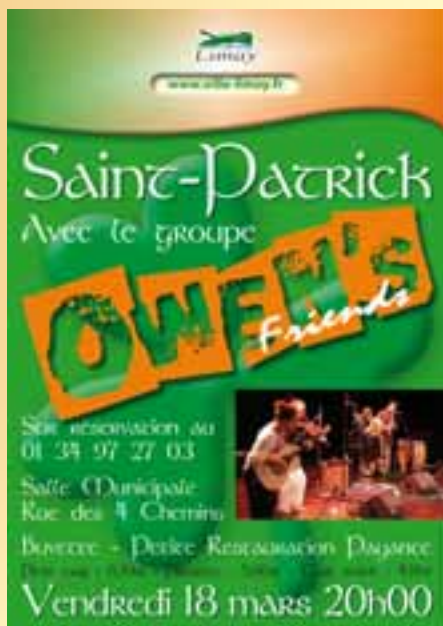


CONCERT DE LA SAINT PATRICK

Vendredi 18 mars

Avec le groupe Owen's

- 20h00, salle municipale
- Entrée 8,70 € - prévente : 5,60 €



MÉMOIRE OUVRIÈRE

Vendredi 18 mars

Il y a 140 ans, le 18 mars 1871, la Commune de Paris voyait le jour et fut vite réprimée. Voir notre hommage dans les pages intérieures du présent magazine.

COMMÉMORATION

Samedi 19 mars

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie (1962)

- 8h30 au monument aux morts



1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Dimanche 20 mars

JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE RACISME

21 mars

DANSE HIP HOP

Mardi 22 mars

Le Chat et l'oiseau

Spectacle dans le cadre du Festival jeunes publics « Les Francos » dans le Mantois.

- 20h30, salle municipale.

9^E RONDE DU VEXIN

Samedi 26 mars

Rallye de véhicules sportifs de marques Alpine et Renault organisée par GM. Sport. Comme chaque année le rallye fera halte à Limay à 15h30 sous la halle à marché. Depuis sa création, il y a 9 ans, ce sont 1350 véhicules qui ont participé à cette Ronde du Vexin.

JARDINER AU NATUREL : 3^E ÉDITION

Samedi 26 mars

- 14h/17h : troc de plantes
- 15h : conférence « le jardinage au naturel ».
- À la Médiathèque.



ÉCOLOGIE/ENVIRONNEMENT

Samedi 26 mars

« Nous enfants nous accuseront ».

Projection du film réalisé par J. P. Jaud.

- 15h00 à la Médiathèque



2^E TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Dimanche 27 mars

RENCONTRE SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE

Mercredi 30 mars

Journée d'aide à l'orientation, la formation et l'emploi en direction des jeunes, de 10h-12h30 – 14h-17h30

Salle municipale, rue des Quatre Chemins

FORME THÉÂTRALE

Jeudi 31 mars

« À portée de crachat »

Dans le cadre du Festival « Les Francos ».

Création Odyssée en Yvelines. Dès 13 ans.

- 20h30, salle municipale
- Entrée : 6 €, tarif réduit : 3 €



DON DU SANG

11 et 12 mars

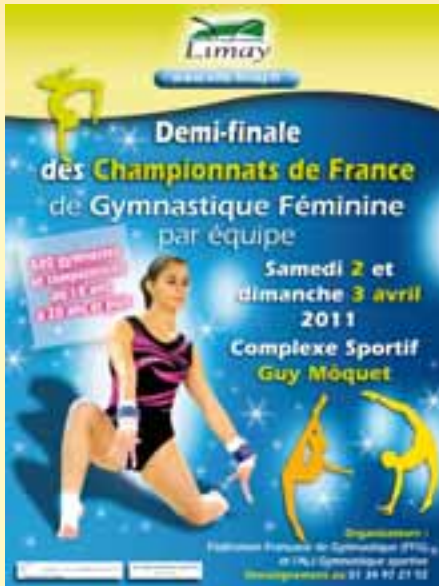
- Salle P. Kergomard
- Rue des Claies

AVRIL

DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE GYMNASTIQUE FÉMININE PAR ÉQUIPE

Samedi 2 et dimanche 3 avril

■ au complexe sportif Guy Môquet.



JOURNÉE DU SOUVENIR

Samedi 23 avril

Journée du Souvenir de la Déportation

■ Cérémonie au monument aux morts à 18h00

SÉJOUR À L'ÎLE D'OLÉRON

Du 29 mai au 5 juin

Séjour proposé par le CCAS et la municipalité en direction des retraités.

■ Inscription du 28 février au 26 mars en Mairie, bureaux du CCAS.



DÉCOUVREZ LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE (ANCIENNES CARRIÈRES)

Samedi 12 mars

La nuit des chouettes et des hiboux samedi 12 mars (nocturne) 19h – 22h RDV sur le site. Découvrez le monde mystérieux des oiseaux de nuit : anatomie, biologie, rôle dans les écosystèmes, menaces et actions de protection. Installation d'un nichoir à Chouette chevêche.

dimanche 3 avril

Les migrations animales Venez découvrir les mécanismes des migrations animales et observer les derniers hivernants ou les premiers estivants de notre région (LPO)

■ Initiation à l'entomologie
■ RDV sur le site, 9h30 – 12h30

Le C.C.A.S. propose aux retraités de la Ville un séjour en Charente Maritime

du 29 mai au 5 juin À l'île d'Oléron (Le Grand Village Plage) Au Village « La Garaudière »

Inscriptions du 28 février au 26 mars en mairie, bureaux du C.C.A.S.

Renseignements : 01 34 97 27 90



LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS



OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI**
de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE

01.30.33.31.10

4 rue des Carrières - 78520 LIMAY

AIDE A L'HYGIENE - GARDES - AIDE AUX REPAS - MÉNAGE

L'assistance du professionnel ça change tout...

Adhap c'est 25 000 personnes assistées
par jour sur toute la France.

Adhap c'est plus de 200 personnes
assistées par jour sur le Mantois.

www.adhapservices.fr

01 30 98 01 78

Adhap
services
l'aide à domicile



Services
à la personne
www.qualicert.fr

20 avenue Franklin Roosevelt
78200 MANTES LA JOLIE